



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 038**

Le jeudi 29 avril 2021

---

Président : L'honorable Wayne Easter





## Comité permanent des finances

Le jeudi 29 avril 2021

• (1530)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à tous à la 38<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Conformément à la motion adoptée par le Comité vendredi le 5 février 2021, le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier les dépenses, les programmes et la politique monétaire liés à la COVID-19.

Conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021, la séance d'aujourd'hui se déroulera de façon hybride, ce qui signifie que certains députés sont dans la salle de comité et d'autres sont parmi nous à distance sur la plateforme Zoom. La séance sera disponible sur le site Web de la Chambre des communes. À titre informatif pour les témoins, sachez que seule la personne qui a la parole apparaîtra à l'écran, et non pas tous les participants. Conformément au Règlement du Parlement, nous vous demandons de ne pas prendre de photos ou de captures d'écran.

J'entends ce qui ressemble à un courant d'air. Je ne sais pas si quelqu'un l'entend aussi. Monsieur le greffier, l'entendez-vous de votre côté?

Je vois certains hocher la tête. On dirait une brise marine.

**Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.):** C'est comme de la statique.

**M. Ted Falk (Provencher, PCC):** Monsieur Easter, c'est comme si vous aviez une fenêtre ouverte dans votre chambre.

**Le président:** Je suis dans mon bureau.

**Le greffier du Comité (M. Alexandre Roger):** Les techniciens sont au courant du problème et en cherchent la source.

**Le président:** Nous allons attendre avant de passer au premier témoin.

Le son me semble bon, maintenant, monsieur le greffier. Nous allons commencer.

Si les témoins peuvent s'en tenir à environ cinq minutes pour leurs remarques liminaires, cela nous donnerait plus de temps pour la période de questions.

Nous allons débiter avec M. Cameron, membre d'ACORN Canada.

Bienvenue, monsieur Cameron. Nous sommes heureux de vous accueillir. Vous avez la parole.

**M. Blaine Cameron (membre, ACORN Canada):** Merci, monsieur le député.

Je m'appelle Blaine Cameron. Je suis le président de la section d'Ottawa-Centre d'ACORN Canada. Nous sommes un organisme indépendant national composé de membres à faible ou moyen revenu. Nous sommes un syndicat communautaire de 140 000 membres répartis dans neuf villes au pays...

**Le président:** Je ne veux pas vous interrompre, monsieur Cameron, et nous ne vous prendrons pas de votre temps, mais nous entendons ce drôle de son à nouveau. Je vois que d'autres participants pointent leurs oreilles aussi.

**M. Blaine Cameron:** D'accord.

**Le président:** Voilà le nouveau monde dans lequel nous vivons.

**Le greffier:** Toutes mes excuses, monsieur le président. Nous sommes encore en train de chercher la source de ce son. Les techniciens se penchent sur le problème.

Le problème semble être de notre côté. Les techniciens mettent et enlèvent la sourdine dans la salle pour voir si cela règle le problème ou pas. Ils cherchent encore une solution. Ils vont m'avertir lorsque nous pourrons reprendre la séance.

• (1535)

**Le président:** D'accord, merci.

**Le greffier:** À titre informatif, je ne sais pas combien de temps cela va prendre.

**Le président:** Nous allons devoir attendre. Devons-nous absolument mettre fin à la séance à 18 heures?

**Le greffier:** Je peux vérifier et vous répondre incessamment.

**Le président:** Oui, vérifiez, je vous prie. Il est 17 h 30 à Ottawa et 18 h 30 où je me trouve.

Toutes nos excuses, messieurs dames.

**M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD):** Monsieur Easter, devrais-je vous donner une mise à jour sur les fleurs en Colombie-Britannique pendant que nous patientons?

**Le président:** Pourquoi pas? Nous vous entendons très bien.

**M. Peter Julian:** Les cerisiers, les forsythias, les pommiers et les rhododendrons sont en train de pousser dans la cour avant. Je voulais en faire part aux collègues.

**L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** N'oubliez pas les cornouillers.

**M. Peter Julian:** Il y en a peut-être à Abbotsford, mais pas ici.

**L'hon. Ed Fast:** Ah, oui, le cornouiller est en pleine floraison.

**Le président:** Parfois nous vous aimons, monsieur Julian, et parfois non.

**Le greffier:** Voyons si nous pouvons reprendre nos travaux, monsieur le président. Avertissez-moi si d'autres problèmes surviennent.

**Le président:** Peut-être que le problème était dû au fait que nous étions dans le système jusqu'à 2 h 58 du matin à mon heure hier soir pour les votes.

D'accord, monsieur Cameron, vous avez à nouveau la parole. Espérons que la troisième tentative sera la bonne. Allez-y.

**M. Blaine Cameron:** Merci beaucoup.

Je m'appelle Blaine Cameron. Je suis le président de la section d'Ottawa-Centre d'ACORN Canada. Nous sommes un organisme indépendant national composé de membres à faible ou moyen revenu. Nous sommes un syndicat communautaire de 140 000 membres répartis dans neuf villes au pays. Je vous remercie de nous permettre de témoigner devant vous aujourd'hui.

ACORN souhaite attirer l'attention du Comité sur les points suivants:

Premièrement, l'accès à Internet haute vitesse à prix abordable est une bouée de sauvetage, et les besoins à cet égard sont plus grands que jamais depuis le début de la pandémie. Or, beaucoup trop de Canadiens à faible et moyen revenu n'y ont toujours pas accès. ACORN a mené un sondage auprès de 600 de ses membres à faible et moyen revenu en 2019. Parmi les répondants qui avaient un revenu de ménage inférieur à 30 000 \$, 80 % disaient avoir Internet à la maison, mais 65 % d'entre eux disaient avoir sacrifié des choses telles que de la nourriture ou des médicaments pour se permettre d'avoir accès à ce service.

Le programme fédéral volontaire appelé Familles branchées devrait devenir obligatoire et être élargi. À l'heure actuelle, ce programme ne se limite qu'aux familles avec enfants, laissant les aînés et bien d'autres familles de côté. Avec de nombreux enfants à la maison, Internet est trop lent et le taux d'adhésion au programme n'est que de 5 %.

Le gouvernement devrait instaurer immédiatement une prestation nationale mensuelle de 50 \$ pour la large bande rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2021 qui serait disponible jusqu'à six mois après la fin de la pandémie. Cette prestation devrait être offerte à tous les Canadiens à faible revenu, aux aînés à revenu fixe et aux Canadiens qui ont perdu leur emploi ou leur revenu en raison de la COVID-19.

À long terme, l'accès à Internet haute vitesse à prix abordable devrait être offert grâce à l'élargissement du programme Familles branchées et à un service d'Internet haute vitesse de 10 \$ par mois pour tous les Canadiens à faible revenu et les aînés à revenu fixe. La vitesse d'accès devrait être de 50/10, ce qui, je crois, représente 50 Mbps en téléchargement et 10 Mbps en téléversement.

Deuxièmement, nous avons besoin de services bancaires justes et inclusifs. Nous avons été heureux de constater dans le récent budget que le gouvernement prévoit se pencher sur les prêts abusifs en menant des consultations sur la réduction du taux d'intérêt criminel inscrit dans le Code criminel du Canada. La dernière étude d'ACORN publiée en février 2021 montre une augmentation majeure des prêts à tempérament. Lorsque nous avons mené une étude à ce sujet en 2016, 11 % des répondants avaient dit avoir eu recours aux prêts à tempérament. Ce nombre est désormais passé à 45 %. De plus, les prêteurs continuent d'appliquer un taux d'intérêt exorbitant, aux alentours de 400 % à 500 % [*Difficultés techniques*]

Les prêts sur salaire devraient être réinscrits à l'article 347 et l'exception 347.1 devrait être supprimée. On ne devrait permettre aucune autre exception, comme pour les prêts à tempérament ou

autres. Il faudrait instaurer une prestation de crédit équitable, qui serait financée par le gouvernement et gérée par les banques. Les frais pour insuffisance de fonds devraient être réduits de 48 \$ à 10 \$.

Troisièmement, nous avons besoin de logements abordables. Le gouvernement doit créer un programme d'aide au loyer pour les locataires qui ont perdu leur emploi et qui sont sur le point de se faire expulser de leur logement. Il faut empêcher les prêteurs abusifs, tels que les sociétés de placement immobilier, de détruire des logements abordables. Pour ce faire, il faudrait se défaire des échappatoires fiscales dans la Loi de l'impôt sur le revenu, qui accordent d'énormes exemptions à ces sociétés de placement immobilier. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou la SCHL, facilite et encourage la financiarisation du logement en offrant ses produits hypothécaires assurés pour aider les sociétés de placement immobilier à obtenir le financement nécessaire pour acheter de nouveaux immeubles. En fin de compte, les modèles d'affaires et les stratégies d'acquisition des sociétés de placement immobilier dépendent de l'appui de la SCHL, ce qui signifie que la SCHL a un bon moyen de pression sur les sociétés de placement immobilier pour veiller à préserver le logement abordable au Canada.

• (1540)

Ces prêts abusifs doivent cesser, et tout financement offert par la SCHL devrait être assorti de conditions claires de non-déplacement. Nous demandons la création d'une stratégie d'acquisition nationale sans but lucratif, financée dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Cette stratégie devrait financer et offrir le droit de premier refus aux organisations sans but lucratif, aux coopératives et aux fiducies foncières pour l'achat d'immeubles locatifs lorsqu'ils sont mis sur le marché. Empêchons les sociétés de placement immobilier d'acheter certains types d'immeubles résidentiels multifamiliaux qui conviennent mieux pour du logement permanent et réellement abordable dans le milieu des organismes sans but lucratif.

Quatrièmement et finalement, il nous faut moderniser le revenu d'emploi. Nous saluons certains des changements que le gouvernement a apportés au régime d'assurance-emploi. Cela dit, la majorité de ces changements ne sont que temporaires. De plus, le régime demeure inaccessible et les prestations sont inadéquates pour les travailleurs à faible revenu.

Le gouvernement devrait mener un examen exhaustif rapidement du régime d'assurance-emploi. Il faudrait rendre le régime d'assurance-emploi accessible à tous les travailleurs en baissant l'exigence minimale d'heures travaillées à 300 heures partout au pays, ou alors prévoir 12 semaines de travail assurable. Il faudrait voir ce qui est préférable pour le travailleur. Le Danemark fait en sorte qu'il soit plus difficile pour les travailleurs qui ont cotisé au système d'y avoir recours.

Augmentons les taux de prestations à 75 % du revenu pour tous les travailleurs et augmentons ces taux à 100 % du revenu pour les travailleurs à faible revenu.

Encore une fois, je vous remercie d'avoir invité ACORN à comparaître devant vous aujourd'hui.

• (1545)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Cameron.

Nous allons maintenant passer à Mike Reimer, propriétaire exploitant de Churchill Wild.

**M. Mike Reimer (propriétaire exploitant, Churchill Wild):**  
Bonjour à tous.

Je m'appelle Mike, et je représente Churchill Wild. Je suis le propriétaire exploitant d'une petite entreprise de Churchill au Manitoba. Nous sommes une entreprise familiale et nous oeuvrons dans le milieu de l'écotourisme haut de gamme auprès des ours polaires dans les régions éloignées de la côte Ouest de la baie d'Hudson. Nous célébrons cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire du tourisme au Manitoba. En 2019, soit lors de notre dernière saison complète avant la pandémie, nous avions 10 employés à temps plein et jusqu'à 60 employés saisonniers à temps plein.

Nos opérations sont basées dans la collectivité éloignée de Churchill au Manitoba, qui, comme nous, dépend entièrement du tourisme pour ses revenus. Nous sommes considérés comme une destination à ne pas manquer par une clientèle mondiale qui désire partir à la rencontre de la vie sauvage spectaculaire du Canada, et tout particulièrement de nos merveilleux ours polaires.

Churchill Wild fait partie d'une industrie touristique majeure d'une valeur de 108 milliards de dollars qui emploie 1,8 millions de travailleurs. Nous représentons une entreprise multigénérationnelle typique au Canada, le type d'entreprise qui a été dévastée par les interdictions de voyage en raison de la COVID-19. La plupart d'entre nous n'a perçu aucun salaire depuis les 15 derniers mois et nous n'allons sûrement pas pouvoir survivre ainsi encore bien longtemps. L'aide des gouvernements fédéral et provinciaux a certes été bien intentionnée, mais elle a tout au plus retardé des faillites inévitables pour nombre d'entre nous cette année. Laissez-moi vous parler de notre expérience avec les programmes d'aide.

À l'échelle fédérale, le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada, ou SSUC, est certes utile, mais pour une entreprise telle que la nôtre qui n'a plus aucun revenu, il ne fait que limiter les pertes alors que nous tentons de garder nos employés en vue, nous l'espérons, d'une réouverture. Une subvention salariale est une subvention pour les salaires versés aux employés, donc si nous sommes admissibles au taux le plus élevé, par exemple, nous recevons 75 \$ pour chaque 100 \$ dépensé. Nous continuons de dépenser plus pour perdre plus.

L'été dernier, nous avons tenté de préserver les emplois de nos employés saisonniers hautement qualifiés, car nous aurons absolument besoin d'eux si nous rouvrons nos portes. Nous avons donc assumé des pertes supplémentaires. Nous avons dépensé des milliers de dollars à perte simplement pour garder de bons employés dans une certaine mesure. Nous avons élaboré des projets de création d'emploi; nous avons envoyé les guides d'ours polaires les plus expérimentés pincer les murs dans l'espoir de les garder avec nous l'an prochain. Nous ne pouvions pas nous permettre cette expérience et nous hésitons grandement à la refaire cette année.

Avec le fonctionnement actuel de la SSUC, si nous n'avons pas eu de revenu pendant les mois hors-saison — ce qui est typique pour nous — mais que nous vendons l'un de nos livres de cuisine à 25 \$, ce pourcentage de changement de revenu nous disqualifie pour la SSUC pour cette période, de sorte qu'une entreprise de 8 millions de dollars n'aura pas accès à l'aide de milliers de dollars en raison d'une échappatoire étrange ou d'une règle qui stipule que nous ne sommes pas admissibles à la subvention si nous vendons quoi que ce soit. Par conséquent, cela nous décourage de vendre les quelques babioles que nous pourrions vendre, bien que ces produits n'aient pas vraiment d'incidence sur le tableau d'ensemble.

Pour ce qui est de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, ou la SUCL, nous l'utilisons pour notre bureau situé au Sud de Winnipeg, mais nos camps et nos installations sont tous et toutes situés dans des régions nordiques éloignées, alors nos taux d'assurance y sont pharaoniques. La subvention pour le loyer ne peut nous aider à cet égard.

Nous utilisons aussi le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ou CUEC, mais cela ne nous est pas utile si nous ne percevons rien. C'est comme si je vous disais de vivre votre vie sans recevoir de salaire, mais que je vous donnais un prêt si vous avez besoin d'aide. C'est difficile de rembourser un prêt sans revenu.

Pour ce qui est du Programme de crédit pour les secteurs très touchés, il nous faudrait changer de banque, car les caisses populaires locales n'y ont pas accès. Cela dit, ce programme sert encore une fois à obtenir un prêt, et ce avec un taux d'intérêt de 4 %. Comment peut-on rembourser ce prêt sans revenu, surtout lorsqu'il est assorti d'un taux d'intérêt?

À l'échelle provinciale, nous nous sommes qualifiés pour une subvention transitoire que nous avons utilisée, mais pour une entreprise de 8 millions de dollars comme la nôtre, une subvention transitoire de 15 000 \$, ça nous permet tout au plus d'organiser un bon barbecue. À titre d'exemple, l'homme que nous engageons pour le programme d'attelage de chiens gagne environ 20 000 \$ annuellement, mais il se qualifie tout comme nous pour cette subvention transitoire de 15 000 \$.

Au-delà des pertes financières majeures que subit notre industrie, c'est aussi l'inconnu qui nous prend aux tripes. Après 15 mois sans revenu, nous ne savons toujours pas quand nous allons pouvoir reprendre nos activités, ou même si cela sera possible. Les règles changent régulièrement. Nous nous balançons au gré du vent et pendant ce temps, nous patientons, nous réfléchissons, nous dépensons et nous perdons de l'argent.

● (1550)

Nous ne pouvons garantir aucune perspective aux membres de notre personnel à plus de trois mois d'échéance dans le meilleur des cas. Nous ne pouvons pas leur permettre de planifier quoi que ce soit. Quand pourront-ils travailler, et pourrons-nous leur donner du travail cet été? Allons-nous subir des pertes encore plus importantes dans le seul but d'essayer de les garder comme employés jusqu'au retour au travail?

Ceux qui travaillent dans le secteur du tourisme ont fini par se sentir assez abandonnés par le gouvernement. Nous sommes confrontés à des pertes de revenus de 100 %, tandis que d'autres entreprises semblent non seulement survivre, mais, curieusement, prospérer en temps de pandémie de COVID. Cette disparité flagrante est extrêmement déprimante pour nous. Nous écoutons les reportages et nous voyons des collègues réaliser des profits records dans les secteurs de l'habitation, de la construction, de l'immobilier, de l'entretien d'équipement et des travaux routiers. Tout ce qui nous entoure semble incroyablement rentable, alors que le secteur du tourisme s'effondre.

De plus, il est insensé que les entreprises qui n'ont aucun revenu et celles qui font des bénéfices continuent d'utiliser les mêmes programmes. Nous préférerions fonctionner — en toute sécurité, bien sûr — et faire connaître cette merveilleuse province au reste du pays et au monde entier. Si on nous enlève cela, qu'on autorise au moins une aide spécialisée pour des entreprises comme la nôtre.

Les destinations touristiques comme les nôtres font rayonner le Canada dans le monde entier. Il est impératif de raviver cet enthousiasme parmi les voyageurs du monde entier. Le Canada ne peut pas se permettre de prendre du retard sur un marché très concurrentiel. Nous constatons déjà que certains de nos voyageurs de longue date, qui ont attiré des visiteurs de partout dans le monde au fil des ans, commencent à se tourner vers d'autres destinations. Par exemple, l'Alaska s'ouvrira aux touristes cet été. Certains de nos voyageurs emmènent leurs groupes en Alaska parce qu'ils considèrent le Canada comme une destination inhospitalière et peu sécuritaire. Cela aura des effets à long terme pour nous aussi.

Il est de plus en plus à craindre que nous manquions l'afflux des touristes désireux de voyager de nouveau. Il y a véritablement urgence. Lorsqu'on offrira le moyen de voyager en toute sécurité, ils viendront en grand nombre. Nous devons être prêts.

Je vous pose la question: si votre employeur vous demandait d'accepter une réduction de salaire pour le plus grand bien du pays, combien seriez-vous apte ou disposé à accepter? Est-ce que ce serait 10 %, 20 % ou 50 %? On ne nous a pas posé la question, on nous a imposé la réduction. Et elle s'est élevée à 100 %.

Nous nous sommes vaillamment débrouillés toute l'année 2020 en vivant de l'espoir que les vaccins promis pourraient ramener un semblant de normalité dans nos vies. Nous comprenions parfaitement la nécessité de protéger nos êtres chers contre la COVID et nous n'avons pas hésité une minute à accepter les mesures de confinement nécessaires tout en essayant de vaincre l'ennemi commun, mais nous faisons maintenant face au risque très réel d'une deuxième année sans revenus - pas un revenu réduit, mais bien: aucun revenu —, pendant que le Canada peine à mettre en place des programmes de vaccination. C'est tout simplement inacceptable.

Nous sommes un secteur extrêmement précieux. Nous devons pouvoir survivre pour que les destinations touristiques de classe mondiale du Canada puissent accueillir les touristes au moment où les voyages reprendront.

Merci.

• (1555)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Reimer.

Nous vous sommes reconnaissants de nous parler sans détour de ce qui se passe sur le terrain. Nous voulons connaître les faits de votre point de vue.

Nous allons maintenant passer aux représentants de l'Association Frontière hors taxes. Nous accueillons M. Bachand, membre du conseil d'administration et propriétaire d'une boutique hors taxes à la frontière terrestre, et Mme Lee, qui est également membre du conseil d'administration et propriétaire d'une boutique.

Vous avez la parole.

**Mme Tania Lee (membre du Conseil d'administration et propriétaire d'une boutique hors taxes, Association frontière hors taxes):** Merci et bonjour à tous. Je m'appelle Tania Lee. Je suis propriétaire-exploitante d'une petite boutique hors taxes frontalière à Samia, en Ontario. Nous desservons les voyageurs qui passent par Port Huron, au Michigan. Je suis accompagnée aujourd'hui par Philippe Bachand, propriétaire-exploitant d'une boutique à Philipsburg, au Québec. Il est également membre du conseil d'administration de l'AFHT.

Notre association regroupe 33 boutiques le long de la frontière canadienne. Nos entreprises ont été fermées il y a plus d'un an au moment de la fermeture de la frontière en mars 2020. Nous sommes un secteur d'exportation qui ne peut plus exporter. Nous sommes les entreprises les plus durement touchées au pays. Contrairement à d'autres entreprises, les nôtres ne peuvent pas se tourner vers d'autres modèles d'affaires. En vertu de la réglementation, toutes nos ventes hors taxes sont des ventes à l'exportation. Nous ne pouvons pas vendre en ligne aux voyageurs canadiens à moins qu'ils traversent physiquement la frontière avec les États-Unis. Nous ne pouvons pas vendre nos réserves sur le marché intérieur canadien. D'autres entreprises touristiques, comme les gîtes locaux qui ont perdu leurs visiteurs américains, peuvent se tourner vers les touristes canadiens. Les restaurants locaux peuvent se tourner vers le prêt à emporter. Les boutiques hors taxes n'ont d'autre choix que d'attendre l'ouverture complète de la frontière.

Nous sommes très favorables aux mesures prises par le gouvernement pour protéger la santé des Canadiens, mais nos entreprises subissent maintenant des baisses annuelles de plus de 94 %. Nous avons besoin d'aide pour survivre et nous rétablir. Nous avons eu accès à certains programmes fédéraux, comme les subventions salariales et les subventions au loyer. Mais, en raison de notre situation frontalière unique, certains de ces programmes ne s'appliquent pas à nous.

Notre secteur emploie plus de 2 500 personnes dans de très petites collectivités frontalières. Après une année de pertes très importantes, la viabilité à long terme de nos entreprises est menacée. Nous avons deux solutions que nous vous demandons d'appuyer et de promouvoir.

Premièrement, un fonds d'aide au tourisme de 500 millions de dollars a été annoncé dans le budget de 2021. Nous vous demandons de nous aider à obtenir qu'une partie de ces ressources soit affectée à un fonds de secours pour les boutiques hors taxes pour nous aider à survivre et à nous rétablir, et que soient accordées des subventions maximales de 200 000 \$ par boutique, avec un crédit budgétaire maximal de 6,6 millions de dollars.

[Français]

**M. Philippe Bachand (membre du conseil d'administration et propriétaire d'une boutique hors taxes, Association frontière hors taxes):** Je vous remercie beaucoup, madame Lee.

[Traduction]

Deuxièmement, mesdames et messieurs les membres du Comité, nous avons besoin d'une désignation d'exportation pour nous rétablir à long terme.

[Français]

Il est également important que nous recevions un soutien à long terme. Nos projections internes nous indiquent qu'il faudra de deux à trois ans à notre industrie pour se remettre complètement de la crise actuelle, et cela, même si la frontière canado-américaine rouvre dans les prochains mois.

[Traduction]

Tous les produits vendus dans les boutiques hors taxes sont destinés à l'exportation seulement et ils sont immédiatement exportés aux États-Unis. Toutefois, en raison d'une désignation fédérale imprécise, les produits vendus dans les boutiques hors taxes canadiennes sont par erreur assujettis aux politiques nationales, ce qui place ces boutiques dans une position très désavantageuse dans la concurrence avec les boutiques hors taxes et détaillants américains, qui se traduit en définitive par une importante perte de revenus au Canada.

Nous demandons au Comité et au gouvernement fédéral de créer une loi générale spéciale qui permettra à nos boutiques de sortir de cette crise avec une désignation de secteur d'exportation, assortie de tous les droits et privilèges qui permettront de faciliter notre rétablissement et de nous donner des chances égales face à nos seuls concurrents, les boutiques américaines. Cette initiative législative modeste, mais efficace, devrait avoir préséance sur d'autres lois qui entravent notre capacité concurrentielle sur le marché d'exportation. Nous avons soumis le plan complet de désignation d'exportation hors taxes à chaque membre du Comité et au Comité.

Nous vous remercions de votre temps. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci.

• (1600)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bachand.

C'est au tour d'Hebdos Québec. Nous accueillons M. Poisson, directeur général, et M. Chartier, éditeur et président du conseil d'administration.

**M. Benoit Chartier:** Merci beaucoup, monsieur Easter. On dit Hebdos Québec, comme les hebdomadaires.

[Français]

Je me présente: je suis M. Benoit Chartier, président du conseil d'administration d'Hebdos Québec. Je suis accompagné de Sylvain Poisson, directeur général d'Hebdos Québec.

Je lui cède la parole.

**M. Sylvain Poisson (directeur général, Hebdos Québec):** Nous vous remercions de l'invitation.

Fondée en 1932, Hebdos Québec est une association à but non lucratif qui regroupe la très large majorité des éditeurs-propriétaires indépendants d'hebdomadaires locaux et régionaux de la province. Hebdos Québec a pour mission de représenter, défendre et promouvoir la presse locale et régionale, de soutenir son développement et son rayonnement, ainsi que de concerter ses actions.

Ces hebdomadaires ont traversé des époques et des crises. Leurs propriétaires, de véritables entrepreneurs, ont transformé et renouvelé leurs médias d'information au fil des décennies, au sein de cette industrie vieille de près de 170 ans. Ces éditeurs sont de fiers entrepreneurs. M. Chartier en fait d'ailleurs partie, étant propriétaire de cinq hebdomadaires, dont le doyen de la presse francophone en Amérique du Nord, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.

[Traduction]

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Monsieur le président, suis-je la seule à ne pas entendre ce qu'il dit?

[Français]

**M. Sylvain Poisson:** Forts des principes d'égalité, de liberté et de pluralisme, les hebdomadaires ont contribué à amener la société, les gouvernements, les institutions et les organisations à favoriser une société plus juste. Ils ont généré des changements sociaux importants et des progrès notoires dans de nombreux domaines, dont l'éducation, la santé, la culture et l'économie. Véritable rempart de la démocratie, la presse locale et régionale a des devoirs envers le public, et elle tient à lui faire bénéficier d'une information de qualité soutenue par la rigueur journalistique. Ces hebdomadaires sont essentiels à la cohésion sociale à titre de véhicules d'information, de vigilance et de réflexion.

Déjà fortement secoués par la crise des médias, dont ils peinent à se relever, ainsi que par les enjeux et défis de la transformation numérique, les hebdomadaires se voient privés de revenus numériques importants à cause de la domination outrageante du duopole Google et Facebook, lesquels accaparent environ 80 % des revenus publicitaires en ligne au Canada. C'est sans compter le fait que ces entreprises utilisent et distribuent du contenu créé par nos journalistes sans avoir eu à en payer la production.

À notre avis, seul le cadre réglementaire pour lequel nous militons, et qui repose en grande partie sur la loi récemment adoptée en Australie, est susceptible de rétablir l'actuel déséquilibre du marché et de favoriser la pérennité de nos médias d'information. À ce titre, nous faisons pleinement confiance aux parlementaires du Canada, tous partis confondus, le ministre du Patrimoine canadien en tête. En effet, celui-ci a bien saisi l'ampleur du problème et envoie des signaux encourageants et prometteurs d'une démarche menant à l'adoption d'une telle loi.

Qui plus est, nous devons faire face à ces nombreux enjeux dans un contexte planétaire de pandémie, dont les conséquences sont désastreuses sur les plans du commerce local et régional, de la vie communautaire, des conditions de travail et des ressources humaines, pour ne nommer que ceux-là.

**M. Benoit Chartier:** Malgré tous les obstacles, il est de notre devoir de préserver notre démocratie, de protéger le droit du public à l'information et d'assurer la survie de nos journaux hebdomadaires, qui reflètent la vie communautaire par la diffusion de nouvelles locales et régionales traduisant une richesse d'actions, d'événements et de réactions dans toutes les sphères d'activité.

Sans un tel porte-voix de proximité, il n'y a pas de faits d'armes régionaux révélés, pas d'information municipale, pas de visibilité pour les organismes du milieu, pas de débat public sur un projet ou une initiative émanant des citoyens, pas de tribune pour les élus fédéraux et provinciaux, pas de rayonnement pour les personnalités du milieu ni pour les organismes culturels, sportifs ou économiques.

Du même souffle, nous remercions le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de son invitation à témoigner à cette tribune dans le cadre de son étude sur les dépenses et les programmes liés à la COVID-19.

Le budget fédéral déposé par le ministre des Finances il y a près de deux semaines maintenant ne renfermait aucune nouvelle annonce de financement propre à notre industrie. Nous attendons évidemment avec impatience des mesures visant à réduire le pouvoir des géants du Web, comme cela a été mentionné précédemment, et nous croyons que le gouvernement fédéral peut et doit jouer un rôle essentiel afin d'uniformiser les règles du jeu à ce chapitre.

Nous notons et saluons l'imposition d'une taxe de 3 % sur les revenus tirés des services numériques qui dépendent des contributions en données et en contenu des utilisateurs canadiens. Nous sommes impatients, par contre, de connaître les détails rattachés aux 300 millions de dollars projetés sur deux ans pour le ministère du Patrimoine canadien en lien avec la pandémie, et nous espérons que ce fonds soutiendra les journaux communautaires dans cette sortie de crise. Il en va de même pour l'annonce d'un programme susceptible de venir en aide à plus de 160 000 entreprises pour absorber le coût des nouvelles technologies nécessaires pour combattre les géants du Web, notamment Facebook et Google.

Enfin, la prolongation de la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'au 25 septembre 2021 nous apparaît vitale et essentielle, bien que ledit budget prévoit une diminution graduelle de l'aide à compter du 4 juillet 2021.

En terminant, nous croyons que les 96 millions de dollars sur cinq ans consacrés à améliorer la capacité d'exécution du Bureau de la concurrence sont fort pertinents. Force est de rappeler qu'en 2018 et en 2019, Ottawa a dépensé 52 millions de dollars en publicité chez Google, Facebook, Twitter et autres géants numériques. Pendant la même période, le gouvernement fédéral a déboursé 11,6 millions de dollars pour de la publicité en ligne sur d'autres plateformes, canadiennes pour la plupart. Les achats de publicité en ligne par le gouvernement fédéral représentaient, pour ces années, plus de 24 millions de dollars chez Google et près de 16,5 millions de dollars chez Facebook. Sans dépenser un seul sou de plus, le gouvernement pourrait aisément consacrer une partie de ces fonds à nos médias et avoir un effet direct sur leur avenir.

Selon une enquête publiée en 2020 par le Centre d'études sur les médias, notre industrie est passée de 200 à 113 titres au gré de fusions, de fermetures et de transformations en publications bimensuelles ou mensuelles. La pandémie aura somme toute nui à nos revenus, qui ont diminué de 30 à 40 %, et à nos effectifs, qui ont chuté d'au moins 20 %, depuis 2016. Le récent budget nous présente quelques bouées de sauvetage, mais nous attendons le sauvetage.

• (1605)

[Traduction]

Merci. M. Poisson et moi-même serons à votre disposition pour répondre à vos questions, surtout au sujet de la guerre que nous voulons livrer contre Facebook et Google.

**Le président:** Merci beaucoup à vous deux.

Nous passons maintenant à l'Association nationale des centres d'amitié. Accueillons M. Sheppard, président, et Mme Formsma, directrice exécutive.

Allez-y, monsieur Sheppard.

**M. Christopher Sheppard (président, Association nationale des centres d'amitié):** Merci.

*Atheihai*, Christopher Sheppard, *uvanga*.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Christopher Sheppard. Je suis président de l'Association nationale des centres d'amitié. Je tiens à souligner que je me joins à vous aujourd'hui depuis Saskatoon, qui fait partie du territoire du Traité n° 6 et qui est la patrie des Métis. Je suis accompagné par Jocelyn Formsma, notre directrice exécutive. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

La population autochtone du Canada est jeune, en pleine croissance et largement urbaine. Notre réseau est un moyen autodéterminé de répondre aux symptômes de l'urbanisation des Autochtones au Canada. À l'échelle nationale, environ 61 % des Autochtones vivent en milieu urbain.

Les centres d'amitié sont connus dans les communautés autochtones urbaines pour la création de structures de soutien très utiles et introuvables ailleurs. Il existe de nombreux programmes et services de soutien culturellement adaptés, et nous créons des espaces plus sécuritaires et accueillants pour les Autochtones en milieu urbain. Ces services couvrent toutes sortes de domaines, notamment la santé, le logement, l'éducation, les loisirs, la langue, la justice, l'emploi, le développement économique, la culture et le bien-être communautaire. Les Autochtones peuvent ainsi se doter d'un statut socioéconomique et se sentir plus étroitement liés aux communautés autochtones urbaines qu'ils considèrent comme leur foyer, où ils résident ou séjournent.

Les centres d'amitié font également de la sensibilisation auprès de la population, des organismes communautaires, des municipalités et des gouvernements et créent des partenariats pour faire mieux comprendre l'histoire et la situation des Autochtones. Ce travail permet de faire mieux comprendre et mieux accepter les Autochtones en milieu urbain.

Nous vous présentons aujourd'hui notre travail du point de vue du budget qui vient d'être proposé et de certains éléments périphériques de la COVID-19 déjà observés auparavant. Nous sommes satisfaits de certains des engagements pris à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Mais le budget fédéral de 2021 laisse à désirer en ce qui concerne les Autochtones vivant en milieu urbain, leurs communautés et leurs organisations.

Nous prenons acte de l'investissement historique dans les communautés autochtones, mais nous estimons que le gouvernement fédéral a raté l'occasion d'annoncer des investissements destinés spécifiquement aux Autochtones vivant en milieu urbain. Le budget de 2021 a été déposé au moment où le pays sort d'une période de plus d'un an d'incertitude et d'inquiétude, durant laquelle les communautés autochtones ont été touchées de façon disproportionnée.

L'ANCA a cherché activement à obtenir du gouvernement fédéral des mesures qui tiennent compte des difficultés propres aux Autochtones en milieu urbain.

Le budget de cette année comprenait l'élargissement du programme d'aide préscolaire aux Autochtones, du fonds de soutien aux communautés autochtones et de l'éducation préscolaire aux Autochtones, ainsi que du financement pour des initiatives de lutte contre le racisme, des navigateurs en matière de santé et des travailleurs chargés de faire appliquer le principe de Jordan. Nous sommes satisfaits des investissements prévus pour les communautés et les organisations autochtones visant à élargir le programme d'aide préscolaire aux Autochtones, l'emploi, la formation et la justice, mais nous sommes déçus qu'il y ait peu d'investissements spécifiques pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Notre réseau, qui est le plus important au service des Autochtones au Canada, espérait que l'on reconnaîtrait l'importance de cette communauté et de son travail essentiel.



Le gouvernement du Canada a adopté une perspective axée sur les distinctions dans l'élaboration des politiques et des décisions fédérales. La notion de distinction renvoie ici aux trois groupes autochtones reconnus par le gouvernement fédéral au Canada, à savoir les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Cette perspective louable, qui visait à remédier à l'ancienne perspective panautochtone ou universelle à cet égard, n'en exclut pas moins, selon notre expérience, les personnes LGBTQ+ bispirituelles vivant en milieu urbain.

Nous préconisons la prestation de services en milieu urbain. Il faut adopter une perspective inclusive et équilibrée permettant de reconnaître les diverses identités et de répondre aux besoins des membres des communautés autochtones urbaines et des membres des communautés 2SLGBTQ+.

Nous nous réjouissons de l'inclusion dans le budget du Fonds de relance des services communautaires et du maintien du Fonds de soutien aux communautés autochtones et du programme de préparation à l'investissement. Ces fonds seront essentiels pour renforcer la résilience de notre réseau et de nombreux autres fournisseurs de services sans but lucratif et de bienfaisance autochtones et non autochtones, ainsi que des entreprises sociales en première ligne de la pandémie et au-delà.

Le mouvement des centres d'amitié est prêt à participer et à rester un partenaire national solide du gouvernement fédéral pour veiller à ce que les Autochtones vivant en milieu urbain aient accès à toutes les mesures annoncées dans le budget de 2021.

Bien qu'il n'y soit pas explicitement question des centres d'amitié et qu'il y soit peu question des Autochtones vivant en milieu urbain, les propositions budgétaires comportent de nombreux domaines appelés à être financés au bénéfice des Autochtones.

• (1610)

Il s'agit notamment du travail accompli concernant la lutte contre la violence et les FFADA, la lutte contre le racisme envers les Autochtones dans le système de santé, les soins de santé pris en charge par les Autochtones, les programmes pour enfants, la mobilisation des jeunes, la sécurité alimentaire, la finance sociale, l'accès à la justice, les consultations sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, l'infrastructure, le logement et l'itinérance. L'ANCA poursuivra son oeuvre pour s'assurer que le groupe démographique autochtone le plus important et dont la croissance est la plus apide au Canada, à savoir les Autochtones vivant en milieu urbain, profitera de chaque occasion présentée dans le budget.

Nous vous remercions de votre temps et de votre attention. Comme toujours, nous serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Avant de donner la parole au dernier témoin, sachez que nous avons l'autorisation de siéger jusqu'à 17 h 45 ou 17 h 50 à Ottawa et que nous pouvons donc nous en tenir à notre horaire habituel pour les questions. Le premier à poser des questions sera M. Falk, suivi de Mme Dzerowicz.

Nous allons maintenant écouter le représentant de l'organisme Ottawa Special Events.

Monsieur Wood, soyez le bienvenu. Vous avez la parole.

• (1615)

**M. Michael Wood (associé, Ottawa Special Events):** Merci, monsieur le président. Je suis heureux de vous revoir. Je suis heureux de voir les députés Dzerowicz et Fraser. Je remercie le député Kelly de m'avoir aujourd'hui pour parler des mesures fédérales destinées aux petites entreprises du Canada pour surmonter la crise de la COVID-19.

J'ai eu la chance de rencontrer plus de 35 ministres, députés fédéraux et provinciaux de tous les partis durant cette crise mondiale, tout en organisant des tables rondes avec d'autres propriétaires de petites entreprises qui ne savent pas trop vers qui se tourner.

Les 13 derniers mois ont été incroyablement difficiles. Mon chiffre d'affaires brut a diminué de 97 %, soit des pertes de plus de 3 millions de dollars. Je ne suis pas le seul. Beaucoup de petites entreprises appartiennent à des secteurs que vous et vos familles fréquentez depuis des années, à savoir les arts, les voyages, la restauration, l'accueil, le tourisme et plus encore. L'équilibre ne sera pas rétabli avant environ cinq ans, et pourtant les mesures de soutien seront réduites à partir de juillet.

En mars 2020, j'ai dû licencier tous mes employés, dont certains étaient à mon service depuis plus de huit ans. Je n'ai pas encore réussi à en réembaucher un seul à temps partiel, et encore moins à temps plein. Ils ont perdu non seulement leur emploi, mais aussi tous leurs avantages sociaux.

On peut ressentir de l'empathie, mais je crois qu'il est difficile de comprendre ce que tant de Canadiens continuent de subir tant qu'on ne le vit pas soi-même.

Aujourd'hui, je vais vous parler de cinq problèmes cruciaux auxquels sont confrontés les Canadiens qui sont propriétaires de petites entreprises et qui y travaillent.

Premièrement, ces propriétaires avaient déjà contracté des prêts avant la COVID-19. Ces prêts sont assortis de garanties personnelles. Le cabinet de la ministre Freeland m'a invité à m'adresser au ministre Champagne pour discuter de mon idée de faillite sans égard à la responsabilité; il n'a pas encore répondu à mes multiples démarches. Je me suis également adressé au ministre Lametti et à son secrétaire parlementaire. Je n'ai pas eu de nouvelles non plus.

Ce devrait être de la plus haute importance. Les Canadiens ne devraient pas perdre leur entreprise, leur maison et tous leurs biens en raison d'une situation dont ils ne sont pas responsables. Songez-y un instant et imaginez que vous et votre famille ayez tout perdu sans que ce soit votre faute, mais que cela découle des décisions du gouvernement. Quel sentiment cette pensée déclenche-t-elle en vous?

Deuxièmement, la prestation canadienne d'urgence a été très utile, mais elle n'est pas suffisante. En Ontario, 450 \$ par semaine équivaut à 20 % de moins que le salaire minimum. Les petits propriétaires ont dû mettre leur vie et leur gagne-pain en suspens et ne sont pas indemnisés équitablement pour leur sacrifice. Je vis dans une simple maison de 1 600 pieds carrés. Mon hypothèque et les impôts fonciers, à eux seuls, s'élèvent à 1 800 \$ par mois. J'ai bénéficié du programme pendant un an. Je le répète: ce n'est pas moi qui me suis mis dans cette situation.

Troisièmement, le PCSTT doit être réévalué. J'ai rencontré Jeffrey Valois, du cabinet du premier ministre, et Zachary Nixon, du cabinet de la ministre Ng, ainsi qu'une demi-douzaine de propriétaires de petites entreprises à ce sujet. Il faut des mesures d'urgence pour les secteurs les plus touchés. Il y a un écart énorme entre une baisse de 50 % et une baisse de 90 % ou plus des revenus bruts. Les petites entreprises ne peuvent pas continuer à emprunter pour s'en sortir.

Quatrièmement, même si le gouvernement a apporté des changements au programme d'aide au loyer pour qu'aucun propriétaire ne puisse décider de participer ou non, il y a encore des lacunes. Beaucoup d'entreprises n'ont pas suffisamment de revenus pour couvrir le trou de 35 % laissé dans la couverture des loyers. L'échelle mobile actuelle doit être réévaluée, et il faut augmenter la couverture maximale de 65 % pour la fixer à un seuil plus significatif pour les propriétaires de petites entreprises canadiennes.

Il faut aussi rappeler que les baux commerciaux sont assortis de garanties personnelles. Les locataires de partout au Canada se sont fait confisquer leurs biens par les propriétaires à mesure que leurs revenus baissaient. La subvention salariale est censée être réduite en juillet. De nombreux secteurs n'auront même pas la possibilité de reprendre leurs activités normales avant que cette prestation soit réduite. À l'heure actuelle, les petites entreprises sont à risque, alors que plus de 340 magasins de Shoppers Drug Mart ont accès au programme à pleine capacité et n'ont pas perdu un sou. De nombreuses entreprises ne peuvent même pas combler l'écart de 25 % qui prolonge la mise à pied des employés. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, environ 20 % des propriétaires de petites entreprises canadiennes envisagent de fermer leurs portes, et ce sont 2,4 millions d'emplois qui sont en péril au Canada.

• (1620)

Pour survivre, les propriétaires de petites entreprises ont besoin d'une remise de dette dans le cadre du CUEC et d'une exonération de TVH, surtout ceux qui sont le plus durement touchés.

J'ai noué des relations à tous les paliers de gouvernement, dans tous les partis, en proposant des solutions constructives, équilibrées et non partisans. L'incertitude causée par les retards dans l'élaboration de programmes, le risque que les gens perdent tout ce pour quoi ils ont travaillé et le manque d'orientation claire ont mené à une pandémie parallèle dans notre pays, une pandémie de problèmes de santé mentale. Que les petites entreprises et le gouvernement travaillent enfin ensemble à l'élaboration de solutions concrètes pour sauver non seulement des emplois, mais aussi des vies.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, monsieur Wood, et merci à vous tous pour vos exposés d'aujourd'hui.

Nous allons commencer par une série de questions de six minutes. Nous écouterons d'abord M. Falk, puis Mme Dzerowicz.

**M. Ted Falk:** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui ont comparu devant le Comité aujourd'hui. Vous avez rendu compte de situations très intéressantes et déchirantes.

Monsieur Reimer, j'aimerais commencer par vous.

Vous êtes de ma circonscription. Vous y habitez, mais vous exploitez votre entreprise dans le nord du Manitoba. J'invite ceux qui ne connaissent pas Churchill Wild à chercher dans Google, sous [churchillwild.com](http://churchillwild.com). Son site Web est fantastique. Il vous donnera sûrement envie de faire des excursions dans le nord du Manitoba.

Vous n'avez pas précisé, dans votre exposé préliminaire, que vous avez bâti cette entreprise à partir de zéro, avec votre épouse et les membres de votre famille, et que vous avez très tôt acheté l'entreprise à vos beaux-parents, qui avaient démarré une toute petite entreprise de pourvoirie. Votre entreprise emploie de nombreux Autochtones des communautés de la région de Churchill, qui soutiennent l'exploitation de vos quatre sites dans le Nord du Manitoba.

Vous avez dit que vous n'aviez aucun revenu depuis 15 mois et que vous ne vous attendiez pas à en avoir au cours de la prochaine saison. Comment gardez-vous votre entreprise à flot?

**Le président:** Monsieur Reimer, avant de commencer, pourriez-vous relever un peu votre micro? En plus, il est désactivé.

**M. Mike Reimer:** Excusez-moi; est-ce que c'est correct, maintenant?

**Le président:** Parfait. Nous voilà bien en selle.

**M. Mike Reimer:** Merci.

Nous arrivons à peine à survivre, et nous faisons probablement comme beaucoup d'autres entreprises touristiques. Nous vivons essentiellement de l'argent que nous avons emprunté à notre clientèle. Nous nous sommes empressés de conserver les dépôts que nous avons recueillis à la fin de 2019, persuadés que la reprise ne serait pas rapide. Avec certains risques, car nous avons subi beaucoup de coups durs sur les médias sociaux. En fait, des poursuites ont été intentées contre nous par des gens qui exigeaient un remboursement lorsque les frontières ont été fermées et qu'il est devenu évident qu'ils ne viendraient pas en 2020. Nous vivons essentiellement grâce à cet argent.

Il nous reste une petite réserve de liquidités à la banque. Ce n'est pas notre argent; c'est de l'argent que nous devons à nos clients. Nous leur devons le séjour qu'ils ont réservé et qu'ils devraient maintenant faire en 2022. Ce chiffre me fait frémir.

C'est la situation actuelle. Nous vivons de ces fonds. Lorsqu'ils seront épuisés, et ils le seront bientôt, nous serons à court d'argent. Nous devons quand même cet argent à nos clients. Nous leur devons ce séjour. Nous en sommes là.

Malheureusement, ce qui va se passer, c'est que, si nous manquons d'argent, si nous faisons faillite, comme le feront de nombreuses entreprises, ce sera un coup dur pour le Canada et pour le tourisme en général, dans le monde entier. Il se joue en ce moment une énorme question de confiance.

Si les clients étrangers perçoivent notre pays comme un endroit où leur argent a été gaspillé ou perdu, ils hésiteront beaucoup à réinvestir dans de nouveaux voyages au Canada. Et c'est ce qui va arriver. Si nos entreprises commencent à faire faillite et si nous ne pouvons pas offrir les séjours dans lesquels les gens ont investi leur argent, on va nous taper dessus dans les médias sociaux.

C'est ce à quoi nous sommes confrontés. Nous devons trouver un moyen d'empêcher cela, parce que le Canada ne peut pas se permettre de perdre cet avantage.

• (1625)

**M. Ted Falk:** Dans votre exposé, vous avez parlé des divers programmes gouvernementaux que vous avez explorés et dont vous avez tiré parti dans toute la mesure du possible. Mais vous avez également dit que vous aviez besoin de revenus et que c'est cela qui manque. Vos pertes sont le résultat direct des décisions du gouvernement dans le cadre de la lutte contre la COVID, et vous avez dit ne pas vous en plaindre. Vous reconnaissez la nécessité de ces décisions, mais elles vous ont essentiellement enlevé vos moyens de subsistance. Et, maintenant, vous avez besoin d'aide.

Je suis allé voir votre site Web. On y trouve une section sur les activités philanthropiques de votre organisation au fil des ans et sur ce que vous avez fait pour redonner à la collectivité et pour soutenir les Autochtones locaux en leur offrant de bons emplois. Il est maintenant temps que le gouvernement vous aide. C'est maintenant à votre tour d'obtenir de l'aide.

Avez-vous des propositions que le Comité pourrait transmettre au gouvernement, au ministre des Finances, pour aider les entreprises comme la vôtre?

**M. Mike Reimer:** Eh bien, il y en a deux. D'abord une modeste. Cela concerne le programme de la SSUC. Si nous n'avons pas de revenus et que nous payons notre personnel, nous régressons évidemment. Si l'on pouvait relancer cette initiative ou la remanier pour des entreprises comme la nôtre — d'autres témoins en ont parlé — et la réaménager, si on veut, pour offrir une subvention salariale de 100 % aux entreprises qui subissent des pertes de revenus annuelles de plus de 90 %, ce serait certainement utile, effectivement. Ensuite, nous pourrions discuter avec nos employés, qui sont essentiels à la réouverture.

En fait, c'est presque l'une de nos plus grandes craintes: où seront nos employés lorsque nous pourrions reprendre nos activités? Nous dépendons entièrement de la qualité de notre personnel, comme toutes les entreprises. Je ne connais pas tous les tenants et aboutissants, mais j'imagine qu'il y a moyen de réaménager ou de réaligner le programme pour qu'il fonctionne pour des gens comme nous, des entreprises comme la nôtre qui subissent d'énormes pertes.

Il serait également possible d'accélérer la réouverture sécuritaire de destinations touristiques comme la nôtre. Y a-t-il un moyen de le faire?

Pour revenir un peu en arrière, il fallait absolument accorder la priorité à la vaccination dans les collectivités du Nord et les communautés des Premières Nations. La plupart des gens y sont maintenant vaccinés et sont pour l'essentiel en sécurité. Si l'on pouvait créer des comptoirs de tests rapides dans les zones de départ, les aéroports, les villes transfrontalières et les principaux axes déplacement, on devrait être en mesure de transporter en toute sécurité les voyageurs le long de ces axes vers les collectivités éloignées qui ont toutes été vaccinées et de fournir le service qu'ils sont plus que disposés à payer et pour lequel ils ont payé des dépôts.

Brièvement, j'aimerais dire à M. McLeod, qui vient des T.N.O., que j'ai récemment entendu dire que les Territoires du Nord-Ouest autorisent les activités touristiques en région éloignée en vertu de certaines directives. Je ne sais pas si c'est exact, mais c'est ce que nous avons entendu dire. Ce serait une façon de faire. Donnez-nous l'occasion de créer une sorte de solution pour que les visiteurs puissent revenir.

**M. Ted Falk:** Merci. Je pense que mon temps est écoulé.

**Le président:** Oui. Vous avez largement dépassé votre temps de parole, mais tout va bien. C'était très bien.

Monsieur Reimer, je vous remercie de vos suggestions.

Nous allons passer à Mme Dzerowicz, qui, je crois, partage son temps avec Mme Koutrakis.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous de vos exposés très complets et sérieux. On nous a fourni beaucoup d'information très importante aujourd'hui.

J'ai des questions pour vous tous, mais j'ai moins de trois minutes.

Monsieur Reimer, je vais commencer par vous également.

Je vous entends. Vous avez raison. La relance est inégale. Nous comprenons bien que le soutien doit être ciblé, et je pense que c'est ce que nous essayons de faire dans le cadre des conditions d'admissibilité à nos programmes.

Notre budget nous rapproche d'une dette de près de 1,2 billion de dollars. Nous savons que nos entreprises éprouvent encore des difficultés partout au pays, surtout dans le secteur du tourisme. Je ne crois pas qu'on s'attende à ce que le gouvernement fédéral se précipite à chaque fois et donne à chaque entreprise tout ce dont elle a besoin.

Qu'est-ce donc qui est juste dans ce cas? Vous avez proposé quelques solutions, mais qu'est-ce qui est juste entre ce que le gouvernement doit fournir de plus et ce à quoi nous devrions nous attendre de la part des entreprises si nous intervenons? Est-ce que, dans l'industrie du tourisme, où les gens ont complètement perdu tous leurs moyens de subsistance, nous devons en faire encore plus, peu importe la contribution des entreprises?

Qu'est-ce qui est juste entre la part du gouvernement et celle de l'entreprise? Qu'en pensez-vous?

• (1630)

**M. Mike Reimer:** Nous sommes le produit d'entrepreneurs et de gens qui savaient qu'il ne restait pas d'argent dans la cagnotte. Nous le comprenons. En fait, nous ne voulons pas de cet argent. Nous voulons embaucher notre personnel. Nous voulons ouvrir et travailler. Ce qui nous aiderait le plus serait que le gouvernement puisse offrir ce dont je viens de parler, ces solutions uniques — et je ne sais pas à quel point ce serait difficile — pour que les visiteurs recommencent à venir au Canada. Ce serait notre plus beau cadeau, notre demande la plus importante. Il s'agit d'atténuer un peu la réaction qui consiste à tout verrouiller dès que la COVID fait des siennes et peut-être de repenser toute cette stratégie et d'élaborer un plan qui nous permettrait de faire voyager les gens en toute sécurité, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, sans répercussions sur notre population. Je ne sais pas si c'est possible ni comment cela fonctionnerait.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup.

Je vais poser une autre petite question, puis je céderai la parole à ma collègue.

Je m'adresse au représentant d'ACORN Canada: je sais que vous vous intéressez beaucoup aux Canadiens et aux familles à faible revenu et de la classe moyenne. Dans notre budget, nous avons annoncé une augmentation considérable de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, en y investissant 8,9 milliards de dollars, pour compléter les prestations d'un million de Canadiens à faible revenu. Pourriez-vous me dire si, d'après vous, cela va effectivement aider les Canadiens à faible revenu, en particulier ceux que vous représentez?

**M. Blaine Cameron:** Oui. Beaucoup de nos membres sont des travailleurs à faible revenu et beaucoup sont des travailleurs de première ligne; donc, tout ce qui peut les aider à joindre les deux bouts sera très bénéfique, car ils se trouvent dans une situation vraiment précaire où la perte de revenu nuit immédiatement à leur bien-être matériel et à leur santé. Ceux qui essaient de payer leur loyer et ne peuvent pas aller travailler à cause de la pandémie doivent se mettre à compter à l'épicerie, et le produit bon marché est celui qui nuit à la santé.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci, monsieur Cameron.

**Le président:** Très bien.

Madame Koutrakis, vous serez suivie de M. Ste-Marie. Vous avez environ deux minutes, madame.

**Mme Annie Koutrakis:** Merci, monsieur le président.

[Français]

Ma question s'adresse aux représentants d'Hebdos Québec.

L'année dernière, notre gouvernement a annoncé le volet Mesures spéciales pour appuyer le journalisme du Fonds du Canada pour les périodiques, qui a été conçu pour fournir une aide financière d'urgence à court terme aux magazines et aux journaux communautaires touchés par la COVID-19.

Vos membres ont-ils bénéficié de ce volet du Fonds? Le cas échéant, comment cette aide financière les a-t-elle aidés à continuer de publier leurs journaux?

**M. Benoît Chartier:** Merci de la question.

Effectivement, l'été passé, nos journaux de partout au Canada ont reçu une aide du gouvernement fédéral provenant du Fonds du Canada pour les périodiques, afin de répondre à la COVID-19. Il y a également eu une page de publicité ainsi que plusieurs montants d'argent distribués. L'aide apportée a été très bien accueillie par l'association. Au Québec, nous sommes une centaine de journaux hebdomadaires. Cette aide est assez importante pour nous. Cela dit, comparativement à celle que nous recevons présentement du gouvernement provincial de la CAQ, l'aide du fédéral est un peu moindre. En fait, il est un peu difficile d'établir une comparaison, parce que le gouvernement du Québec est beaucoup plus généreux que le gouvernement fédéral en matière d'aide reliée à la COVID-19.

Comme je l'ai mentionné dans mon allocution d'ouverture, nous nous attendons à recevoir d'autre aide, puisque les journaux sont présentement victimes de deux tempêtes. Il y a d'abord la tempête de la COVID-19, qui occasionne une forte baisse de nos revenus, mais il faut aussi savoir que nous vivons une guerre fratricide contre Google et Facebook, qui affaiblit les journaux d'un bout à l'autre du Canada. Cela touche les journaux hebdomadaires et quotidiens, petits et grands, que ce soit le *Globe and Mail*, le *Toronto Star* ou le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Nous sommes tous en

crise, du fait que des géants mondiaux américains nous volent sans gêne ni pudeur nos droits d'auteur et nos dollars publicitaires.

• (1635)

[Traduction]

**Le président:** Merci à tous.

La parole est maintenant à M. Ste-Marie, suivi de M. Julian.

Vous avez six minutes, monsieur Ste-Marie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Je remercie les témoins de leur présence et de leurs présentations. Nous leur en sommes très reconnaissants.

J'aimerais m'adresser, moi aussi, aux représentants d'Hebdos Québec.

Comme vous le dites, vous vivez simultanément deux tempêtes ou deux crises. La concurrence des géants du Web tels que Facebook et Google cause du tort aux hebdomadaires. En plus, la COVID-19 fait baisser leurs revenus.

J'ai été frappé par une chose que vous avez dite, soit que le nombre de titres était passé de 200 à seulement 113 au cours des dernières années. Ce nombre a presque diminué de moitié. Par ailleurs, ceux qui restent doivent se serrer la ceinture. En effet, il y a une baisse de 20 % des effectifs. Pourtant, nous savons que vous offrez à nos communautés un service essentiel. L'accès à une information locale de qualité est extrêmement important.

Vous avez soulevé plusieurs points, notamment le fait que le gouvernement achète plus de publicité auprès des géants du Web qu'auprès de vos services en ligne. Vous avez dit que le fédéral avait mis en place des mesures d'aide, mais, de toute évidence, elles sont insuffisantes.

Vous avez parlé du modèle australien dans le contexte d'une nouvelle loi. Pouvez-vous nous en dire davantage? Que faudrait-il qu'Ottawa fasse pour assurer la survie de ce service essentiel?

**M. Benoît Chartier:** Nous offrons effectivement un service essentiel, monsieur Ste-Marie. Les journaux sont le fondement de la démocratie au Canada. Sans journaux, il n'y a ni démocratie, ni Parlement, ni députés, ni élections. On s'entend là-dessus, c'est clair et net.

Le gouvernement fédéral pourrait faire deux choses immédiatement.

D'abord, il pourrait arrêter complètement de faire de la publicité sur Facebook, Twitter et Google. Des millions de dollars qui sont dépensés pour des annonces publicitaires quittent le Canada vers les États-Unis, alors que peu d'argent est dépensé pour des annonces publicitaires dans des journaux canadiens. C'est catastrophique. Depuis près de quatre ou cinq ans, nous demandons au gouvernement canadien de faire de la publicité dans les journaux canadiens afin de soutenir la démocratie. C'est une question de survie pour les journaux, mais aussi pour la démocratie canadienne. C'est la première chose que devrait faire le gouvernement canadien demain matin.

Ensuite, il devrait adopter des lois extrêmement sévères afin de contrer Facebook et Google au Canada. À cet égard, nous attendons le dépôt du projet de loi du ministre du Patrimoine canadien, M. Guilbeault. Nous espérons que celui-ci sera extrêmement contraignant et obligera Facebook et Google à arrêter d'amoinrir la force médiatique canadienne. Nous espérons que ce projet de loi sera déposé le plus rapidement possible et qu'il sera adopté à l'unanimité par les députés de tous les partis présentement représentés à la Chambre des communes, qu'il s'agisse du Parti conservateur, du NPD, du Bloc québécois ou du Parti libéral. C'est une urgence très évidente.

Nous demandons que le projet de loi s'inspire de la loi australienne. En fait, nous voulons presque une copie conforme de la loi australienne. Si l'on impose des contraintes aux géants du Web, il faut s'attendre à une contre-attaque de leur part, car ils ne se laisseront pas faire, bien entendu. Ils veulent nos dollars publicitaires et ils veulent affaiblir les médias canadiens. C'est leur but.

En résumé, la loi australienne est le modèle à suivre. J'invite le ministre Guilbeault et tous les partis à s'inspirer de cette loi australienne, qui va contrer de manière extrêmement efficace Facebook et Google en Australie. Nous espérons que ce sera la même chose au Canada.

• (1640)

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur Chartier. Votre réponse est très claire.

Monsieur Poisson, voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Sylvain Poisson:** Merci, monsieur Ste-Marie.

Permettez-moi d'ajouter rapidement un commentaire à la réponse de M. Chartier. Non seulement il faut agir, mais il faut le faire de manière urgente. Nous ne pouvons pas attendre encore des mois, voire une année. Il est urgent que le gouvernement intervienne.

Nous savons que le processus législatif peut être assez long et compliqué. Il faut donc, à plus forte raison, agir le plus rapidement possible, sans quoi l'avenir des médias sera sérieusement compromis. Il faut absolument agir le plus rapidement possible.

Merci.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci.

Lors du dépôt du budget, on a annoncé que les géants du Web paieraient finalement des redevances, mais on ne sait pas quand. Est-ce que vous vous attendiez à ce que cet argent prélevé serve à vous soutenir directement? Après tout, les géants du Web font de l'argent en piquant votre contenu.

**M. Benoît Chartier:** Vous parlez de la redevance de 3 %, soit la taxe sur les services numériques. En effet, nous espérons avoir un peu de cet argent qui sera prélevé sur la facture des médias numériques comme Facebook et Google. Or, ce que nous attendons surtout, monsieur Ste-Marie, c'est un projet de loi sévère qui va permettre de contrer Facebook et Google. C'est cela qui est à la base. Il faut tuer le monstre immédiatement en le visant à la tête. C'est ce qu'il faut comprendre.

Nous avons vu la polémique qui a éclaté en Australie. Facebook a retiré sans gêne de sa plateforme tous les liens vers les sites gouvernementaux et vers ceux des grandes salles de nouvelles australiennes. Donc, nous voyons comment peuvent réagir Facebook et Google lorsqu'elles sont prises en souricière.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci.

Monsieur le président, ai-je le temps de poser une autre question?

[Traduction]

**Le président:** Vous avez le temps de poser une question très brève.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Très bien.

Il reste moins de deux mois avant l'ajournement estival. En ce moment, les travaux sur le projet de loi C-10, présenté par le ministre du Patrimoine canadien en vue de modifier la Loi sur la radiodiffusion, ne sont pas très avancés. De plus, le ministre veut proposer un projet de loi contre le contenu haineux sur Internet. C'est sans compter le projet de loi visant les géants du Web, qu'il vous a promis ce printemps. Cela représente beaucoup de travail à faire en moins de deux mois.

Par ailleurs, nous savons que des élections seront déclenchées cet été. Craignez-vous que le dépôt du projet de loi visant à vous soutenir ne se fasse qu'après les élections, malheureusement?

**M. Benoît Chartier:** Oui, c'est ce que nous craignons.

Nous voudrions que la priorité soit accordée au projet de loi visant à aider les médias. Selon nous, c'est encore plus urgent que le projet de loi C-10 et celui contre le contenu haineux sur Internet. C'est une question de survie. Les hebdomadaires ne sont pas les seuls en péril; tous les journaux au Canada, du plus petit jusqu'au plus gros, sont en crise.

**M. Sylvain Poisson:** Il serait aussi possible de regrouper les trois en un immense projet de loi, mais cela risque de compliquer les choses.

**M. Benoît Chartier:** Il s'agirait d'un projet mammoth.

**M. Sylvain Poisson:** Oui, absolument.

Merci.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci à tous.

La parole est à M. Julian, qui sera suivi de M. Kelly.

**M. Peter Julian:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux juste vérifier quelque chose rapidement auprès du greffier. Mon écran vacille. Je ne sais pas si vous m'entendez bien. Je ne sais pas si l'écran des autres membres vacille aussi.

**Le président:** Votre écran vacille un peu, monsieur Julian, mais nous vous entendons bien.

**M. Peter Julian:** D'accord, c'est génial.

Merci beaucoup à tous nos témoins. Vous nous livrez des témoignages très importants. J'espère qu'au cours de la prochaine heure, j'aurai l'occasion de vous poser plus de questions sur les points que vous avez soulevés.

J'aimerais commencer par M. Cameron et ACORN.

ACORN a appuyé mon projet de loi, le projet de loi C-274, pour mettre fin aux pratiques de prêts à des conditions abusives dans ce pays. Je vais vous donner un exemple, monsieur Cameron, avant de vous demander de nous en donner d'autres.

Un électeur qui a emprunté 700 \$ il y a environ neuf ans a payé 11 000 \$ d'intérêts et doit toujours les 700 \$ initiaux. Les personnes visées sont des Canadiens à faible revenu qui, surtout en période de pandémie, doivent s'adresser à des prêteurs sur salaire qui leur imposent des montants absolument épouvantables parce qu'ils peuvent le faire légalement. Mon projet de loi vise à mettre fin aux échappatoires qui permettent l'imposition de taux d'intérêt de 500 % ou 600 %.

Pouvez-vous nous donner d'autres exemples de Canadiens à faible revenu qui ont été victimes de pratiques de prêt à des conditions abusives et qui ont tout perdu à cause de taux d'intérêt extraordinaires imposés légalement?

● (1645)

**M. Blaine Cameron:** Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question.

Les cas de personnes qui se retrouvent piégées dans ces cycles d'endettement ne sont pas rares. Elles ne peuvent pas obtenir de services auprès d'une banque ordinaire, si bien qu'elles doivent se tourner vers ces prêteurs sans scrupules. Nous avons autrefois des banques postales qui desservaient les communautés à faible revenu, mais elles ont été supprimées.

Je connais un membre ici à Ottawa, de notre section de Vanier. Il s'était retrouvé prisonnier d'un cycle d'endettement qui l'obligeait à contracter un autre prêt pour rembourser celui qu'il avait contracté auparavant et dont il avait encore besoin pour payer son loyer. Il n'arrivait pas à trouver de travail ou le travail qu'il avait ne suffisait pas à couvrir ses dépenses. Il avait de la famille vers laquelle se tourner, mais il avait sa fierté. C'était une situation assez stressante pour lui. Les questions d'argent peuvent créer des tensions dans la famille. On se retrouve alors dans une situation délicate.

Oui, nous devons soutenir ce projet de loi pour faire en sorte que ces prêteurs ne puissent plus pratiquer des conditions de prêt aussi abusives.

**M. Peter Julian:** Merci beaucoup pour cette réponse. J'apprécie le soutien d'ACORN et le travail que vous faites dans tout le pays.

Monsieur Sheppard et madame Formsma, merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. Vous avez soulevé une question importante concernant l'omission dans le budget des Autochtones vivant en milieu urbain. Au cours de l'année écoulée, 750 milliards de dollars ont été versés au secteur bancaire sous forme de soutien en liquidités. Le directeur parlementaire du budget nous dit que, chaque année, 25 milliards de dollars d'impôts vont dans des paradis fiscaux à l'étranger, au profit de personnes ultra-riches et de sociétés rentables. L'absence d'un impôt sur la fortune signifie que 10 milliards de dollars sont perdus chaque année pour faire des investissements pour tous les habitants de ce pays. Il n'y a même pas d'impôt sur les bénéfices en cas de pandémie, et le directeur parlementaire du budget estime que le manque à gagner est de 8 milliards de dollars. Là encore, la différence serait énorme.

Dans quelle mesure est-il important pour le gouvernement de veiller à ce que des ressources soient mises à la disposition des populations autochtones vivant en milieu urbain au Canada, et dans quelle mesure est-il important d'avoir des logements gérés par les Autochtones? Vous vous souviendrez que le NPD a présenté une motion à ce sujet au Parlement. Le gouvernement libéral a voté contre. Quelle est l'importance d'avoir des initiatives de logement dirigées par des Autochtones dans les centres urbains du Canada?

**Mme Jocelyn Formsma (directrice exécutive, Association nationale des centres d'amitié):** Je pense que nous devons regarder les chiffres, n'est-ce pas? Les Autochtones vivant en milieu urbain, quelle que soit la raison pour laquelle ils s'y trouvent, sont majoritaires à l'heure actuelle. Bien que nous encourageons les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que d'autres organisations, à soutenir leurs membres, en réalité, les organisations autochtones urbaines comme les centres d'amitié le font depuis des décennies. Nous en sommes à notre 50<sup>e</sup> année à l'échelle nationale, et certains de nos centres d'amitié locaux en sont à leur 60<sup>e</sup> ou presque 70<sup>e</sup> année. Nous avons fait un assez bon travail de soutien et de défense des membres de notre communauté, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis et les Inuits, peu importe leur lieu de résidence ou leurs déplacements.

Nous avons été extrêmement déçus. Nous travaillons en partenariat avec l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, que nous soutenons, et ses membres autochtones ont élaboré une excellente stratégie de logement en milieu urbain pour les Autochtones et par les Autochtones, et dans les annonces qui ont été faites concernant l'infrastructure du logement et le soutien aux sans-abri... Bien que certains de nos centres aient accès au programme Vers un chez-soi et à d'autres initiatives en matière de logement, il existe toujours un manque d'initiatives en matière de logement urbain appartenant à des Autochtones et exploitées par eux. Je vais vous donner un bref exemple.

Nous avons des centres d'amitié qui fournissent des logements, et les locataires ont également accès aux services de soutien globaux offerts avec ceux-ci. Il ne s'agit donc pas seulement d'un lieu de vie. Les locataires bénéficient de tous les avantages des services de soutien et du centre d'amitié.

Nous avons eu des gens qui ont perdu leur emploi. Nous avons eu des gens qui ont eu de la difficulté à nourrir leur famille, et le centre d'amitié a été en mesure non seulement d'offrir de la nourriture et des fournitures à ces locataires, mais aussi d'être très compréhensif et de travailler avec ceux qui sont incapables de payer leur loyer au lieu de les expulser. Même certaines des subventions qui ont été versées... Grâce au soutien supplémentaire du centre d'amitié, il s'agit d'un moyen beaucoup plus efficace d'aider les gens à trouver un logement offrant un soutien global.

● (1650)

**Le président:** D'accord, nous sommes...

**M. Peter Julian:** Brièvement, quel montant serait nécessaire pour appuyer cette initiative?

**Mme Jocelyn Formsma:** Je ne saurais vous le dire de mémoire. Nous n'avons pas évalué les coûts du plan, mais je sais que les membres autochtones de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine ont fait beaucoup de travail dans ce domaine, et souvent, il s'agit simplement de s'assurer que le libellé de ces programmes est suffisamment ouvert pour que les Autochtones vivant en milieu urbain soient pris en compte.

**Le président:** Nous allons devoir passer au prochain intervenant.

La parole est à M. Kelly, qui sera suivi de M. McLead, pour des séries de cinq minutes.

**M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC):** Merci, monsieur Easter.

Ma première question ou possibilité de commentaire s'adresse à M. Wood.

Au sein du Comité, nous avons entendu des récits extrêmement pénibles de la part de diverses petites entreprises, y compris au cours de la présente réunion. Monsieur Wood, vous avez un peu parlé de ce que c'est que d'être un propriétaire de petite entreprise qui doit signer des garanties personnelles sur des baux à long terme. La banque exige des garanties personnelles chaque fois que vous empruntez de l'argent. Il n'y a pas de soutien social, et toutes sortes d'éléments qui vont de pair avec un revenu d'emploi ne s'appliquent pas aux travailleurs indépendants. Pouvez-vous nous décrire ce que la communauté des petites entreprises vit actuellement en subissant ces pertes de revenus catastrophiques et ce qu'est la situation réelle d'une famille dont le revenu découle de la petite entreprise?

**M. Michael Wood:** Merci beaucoup pour votre question, monsieur Kelly, et merci pour l'invitation d'aujourd'hui.

Je pense que beaucoup de gens pensent que nous créons nos petites entreprises par passion, ce qui est vrai, mais nous le faisons aussi pour gagner notre vie. Lorsque j'ai entendu le témoignage de M. Reimer avant le mien, j'ai ressenti un certain soulagement à l'idée que quelqu'un se trouve pratiquement dans la même situation que moi, sans que ce soit de notre faute à l'un ou à l'autre. Nous nous sommes mis dans la position d'employer des gens dans notre collectivité, de redonner à notre collectivité.

Il fait froid à Ottawa. Il y a quelques années — pour tout le monde à Ottawa, tous les députés —, j'étais sur le Queensway et j'ai emprunté la sortie sur Bronson Est. Si vous l'avez déjà fait, vous savez qu'il s'y trouve des sans-abri qui demandent de l'aide. À partir de là, en tant que petit entrepreneur, j'ai créé un organisme appelé Keep Ottawa Warm. Pendant les trois années qui ont précédé la pandémie, nous avons collecté 2 500 vêtements d'hiver que nous avons livrés directement aux refuges. Nous ne sommes pas passés par une tierce partie. Nous sommes allés directement dans les refuges avec les vêtements. C'est pour cette raison que nous avons une petite entreprise.

Lorsque je me suis engagé à créer une petite entreprise à partir de rien, mon intention n'était pas de devenir millionnaire. Je ne suis pas millionnaire, et 98 % des propriétaires de petites entreprises ne le sont pas non plus. Nous gagnons notre vie. Je n'ai aucun problème — j'ai des amis qui nous regardent en ce moment même — et je peux vous dire que je gagne 80 000 \$ par an en tant que propriétaire de petite entreprise. Je ne l'ai pas créée pour devenir riche. Je l'ai lancée pour pouvoir subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille.

En ce moment, sans que ce soit de ma faute, je risque personnellement de tout perdre. La BDC exige des garanties personnelles sur les prêts, tout comme ma banque. Mon bail avec mon propriétaire est aussi assorti de pareille garantie. Oui, je prends des risques en tant que propriétaire de petite entreprise, mais je n'ai jamais prévu que, sans que ce soit ma faute, je me retrouverais dans cette situation.

• (1655)

**M. Pat Kelly:** Merci.

Je voudrais simplement faire appel à quelques-uns de nos autres témoins, peut-être les représentants de l'Association frontière hors taxes ou M. Reimer — ou en fait vous, monsieur Wood. Je vais peut-être vous demander à tous de nous dire brièvement quelle différence cela ferait si nous atteignions des taux de vaccination qui vous permettraient de profiter de la saison estivale. Dans l'opposition, nous parlons depuis octobre dernier du fait que le gouverne-

ment actuel n'est pas en mesure de permettre aux Canadiens de profiter à nouveau d'une saison estivale. Les taux de vaccination actuels mettent en péril votre saison estivale.

Avez-vous un commentaire à formuler sur le fait de retrouver vos clients plutôt que d'accumuler des dettes supplémentaires par le truchement de mesures de soutien?

**Le président:** Pourrions-nous commencer par M. Wood, puis passer ensuite à Mme Lee avant de terminer avec M. Reimer?

**M. Michael Wood:** Merci. Je serai très bref.

Il ne s'agit pas seulement de distribuer des vaccins; il s'agit de redonner aux consommateurs la confiance nécessaire pour qu'ils puissent assister à des événements en direct, aller au restaurant et faire du tourisme. Je pense que tous les ordres de gouvernement doivent cesser de se montrer du doigt, qu'il s'agisse de l'Ontario ou du gouvernement fédéral. Nous devons déployer les vaccins et regagner la confiance des consommateurs afin de pouvoir tous reprendre une vie normale le plus rapidement possible.

**Mme Tania Lee:** Mes commentaires sont similaires à ceux de M. Wood. Nous dépendons uniquement de l'ouverture de la frontière. Nous avons besoin de vaccins. Nous avons besoin que la frontière soit ouverte pour que le tourisme puisse circuler, car nous dépendons à 100 % d'une frontière totalement ouverte. Nous générons tous nos revenus en été. Nous pouvons ainsi rester ouverts pendant les mois d'hiver. Si nous manquons un été, la situation sera critique pour notre industrie.

**M. Mike Reimer:** Oui, il en est de même pour nous. Nous sommes pratiquement au point critique. Il est essentiellement trop tard pour nous. La plupart de nos clients réservent de 12 à 24 mois à l'avance. Nous n'en verrons probablement aucun cet été. Même si, par miracle, les frontières étaient soudainement ouvertes, nous ne verrions personne cette année.

**Le président:** Merci à tous.

La parole est à M. McLeod, suivi de M. Ste-Marie pour une courte série de questions.

**M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous pour leurs exposés d'aujourd'hui, qui étaient très intéressants.

Je veux commencer par répondre à Mike Reimer de Churchill Wild.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, nous ouvrons certaines exploitations touristiques dans le cadre de directives très strictes. Ces directives ne s'appliqueront pas à tout le monde, mais à un nombre appréciable d'exploitants, ce qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

Nous aimerions que les parcs nationaux envisagent de faire de même. Nous tenons des discussions à ce sujet. Dans les Territoires du Nord-Ouest, nous allons probablement atteindre un taux de vaccination de 85 % d'ici la fin juin. Nous avons une certaine latitude. Nous imposons des conditions très strictes à cette réouverture. Nous espérons pouvoir sauver certains exploitants, certaines de leurs entreprises, et faire en sorte que les choses fonctionnent au moins partiellement.

Ma question, cependant, s'adresse à l'Association nationale des centres d'amitié. Elle porte sur le commentaire que M. Sheppard a fait, je pense, sur les répercussions du financement fondé sur les distinctions. Je sais que le nouveau modèle de financement des organisations nationales ne tient pas compte des Autochtones vivant en milieu urbain, mais il ne tient pas non plus compte des Autochtones vivant dans le Nord. C'est un problème dans les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, le fait est que les gouvernements autochtones veulent que le financement leur parvienne directement. Aux Territoires du Nord-Ouest, peu importe dans quel sens l'argent circule, tant qu'il nous parvient. Je veux demander quelle est la gravité de ces répercussions. Est-ce qu'elles menacent les opérations des centres d'amitié en permanence?

Je tiens également à souligner que je suis un membre fondateur du centre d'amitié de ma communauté. J'étais si heureux de voir quelqu'un venir frapper à ma porte pour me demander si j'allais bien. On voulait savoir si j'avais besoin de quelque chose. On voulait m'encourager à me faire vacciner, ce que j'avais déjà fait.

Les centres d'amitié font beaucoup de bon travail. Je crains que cette question du financement fondé sur les distinctions n'ait une incidence sur leurs activités.

● (1700)

**Mme Jocelyn Formsma:** Monsieur Sheppard, voulez-vous répondre?

**M. Christopher Sheppard:** Je vais répondre à la première partie concernant la gravité de la situation.

Pour moi, plus la conversation gravite autour des approches fondées sur les distinctions, moins je me sens Inuit. Je ne sais pas comment l'expliquer de manière plus sérieuse que celle-là. Je ressens parfois l'érosion de mon identité dans de nombreuses conversations, lorsque les budgets sont présentés ou des programmes sont élaborés sans que nous soyons consultés. Nous avons fait un certain travail pour examiner...

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ne dit pas que c'est de cette manière que l'autodétermination des peuples autochtones se produit. Elle ne dit pas que ce sont les structures par lesquelles elle doit se réaliser. Il s'agit de droits individualisés. On devrait tenir compte de moi, se tourner vers moi ou me demander conseil, quel que soit l'endroit où je vis. Je pense que nous, et moi personnellement, regardons parfois la répartition des ressources et pensons qu'il est impossible que 61 % des ressources destinées aux Canadiens autochtones aillent à des personnes ou des organisations en milieu urbain.

Notre façon de penser est très pragmatique. Les peuples autochtones, quel que soit l'endroit où ils vivent, n'ont pas une mentalité ou une réalité nouvelle. La migration urbaine est la raison de notre existence et la raison pour laquelle notre organisation a 60 ou 70 ans, et notre relation avec le Canada remonte à très loin.

**M. Michael McLeod:** Puisque nous parlons d'un changement dans la façon dont le financement a été versé, je voudrais souligner l'un des piliers des centres d'amitié. Les centres d'amitié sont indépendants des organisations politiques. C'est ce qu'il y avait de bien. C'est ce qui m'a attiré personnellement à travailler avec eux, à essayer de fonder, dans une communauté, un centre axé sur les gens plutôt que sur leur identité en tant qu'Inuits, Indiens ou Métis.

Si le financement est géré par l'une des organisations nationales, vous devez alors suivre leurs directives ou être placé sous leur

égide, ce qui s'éloigne de l'intention des centres d'amitié de fonctionner de manière indépendante, en dehors des organisations et organes politiques. Comment cette mesure affecterait-elle les centres d'amitié?

Je pourrais le voir dans certaines communautés, où le chef ou le président métis serait alors responsable des centres d'amitié et orienterait le financement. Les fonds iraient à leurs membres, et pas nécessairement aux personnes qui en ont besoin ou à celles qui arrivent dans la communauté sans être membres d'une bande, d'un conseil métis ou d'une organisation inuite.

**Mme Jocelyn Formsma:** Permettez que j'intervienne très rapidement.

Nous avons quelques centres d'amitié qui rejoignent des gens d'au moins 50 Premières Nations, des Inuits et des Métis apatrides, ainsi que des Inuits qui ne bénéficient pas d'un accord de revendication territoriale ou qui, tout simplement, vivent dans le Sud. Il est important de savoir que nous ne pouvons pas gérer des organismes communautaires durables, fiables et efficaces en milieu urbain en nous contentant de conclure des accords, en espérant obtenir quelque chose d'un ou de plusieurs gouvernements des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.

Il est vraiment important de reconnaître l'existence des communautés en milieu urbain. Dans certaines villes, comme Winnipeg, Toronto, Edmonton et Vancouver, nous en sommes à trois ou quatre générations. Ce ne sont plus des gens qui arrivent des réserves, ce ne sont plus des gens de passage. Ce sont des communautés très bien enracinées.

Il est vraiment important de s'assurer que si quelque chose est disponible pour une personne autochtone quelque part, cela devrait être disponible pour n'importe quelle autre personne autochtone partout ailleurs. Nos droits sont transférables. Ils sont enracinés dans ce que nous sommes en tant que personnes. C'est ce que nous essayons de faire. Pour certains organismes, il est tout simplement logique que les peuples autochtones s'unissent par-delà les distinctions pour apporter leur soutien à cette communauté.

● (1705)

**Le président:** Nous allons devoir passer au prochain intervenant.

Je vais vous dire où nous en sommes. Nous avons beaucoup de temps.

Nous allons passer à deux minutes et demie pour M. Ste-Marie et deux minutes et demie pour M. Julian. Puis nous passerons à Mme Wagantall, qui, je crois, veut intervenir. Pour elle et pour M. Fragiskatos, les séries de questions de questions seront d'une durée de cinq minutes. Nous aurons ensuite de la place pour deux autres questions, si quelqu'un veut bien me faire signe lorsque nous y arriverons.

Monsieur Ste-Marie, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Bachand.

Parmi les mesures de relance que vous demandez, mentionnons le rétablissement du programme de remboursement de la TPS payée par les visiteurs ainsi que la désignation fédérale de marché d'exportation, pour permettre les importations en franchise de droits.



Pouvez-vous nous expliquer cela plus en détail, s'il vous plaît?

**M. Philippe Bachand:** Je vous remercie beaucoup de votre question, monsieur Ste-Marie.

Le programme de remboursement aux visiteurs était destiné à tous les touristes en visite au Canada. Par exemple, les touristes américains ou européens qui faisaient des achats ou qui louaient une chambre d'hôtel au Canada pouvaient se faire rembourser la taxe fédérale, la TPS, qu'ils avaient payée. Nous, les boutiques hors taxes canadiennes situées à la frontière des États-Unis, offrons le service de remboursement de la taxe à même nos magasins. C'était un programme très apprécié des Américains.

Malheureusement, ce programme a été aboli en 2007, pour des raisons qui nous semblent un peu obscures. En effet, le programme fonctionnait très bien. Je peux vous dire que, même 10 ans plus tard, nous voyions encore des Américains arriver dans nos magasins, reçus en main, pour demander le remboursement de la taxe. Ils étaient venus au Canada 10 ans plus tôt et, après avoir fait d'autres voyages dans le monde, maintenant qu'ils étaient de nouveau en voyage au Canada, ils étaient revenus à notre boutique pour profiter de ce remboursement de taxe, parce qu'ils se souvenaient de notre bon service. Nous sommes le seul pays de l'OCDE à ne pas rembourser sa taxe fédérale aux visiteurs. Pourtant, cela aiderait toutes les entreprises touristiques du Canada, comme les hôtels. C'est donc un programme très important.

Pour ce qui est de la désignation de marché d'exportation, il faut savoir que les boutiques hors taxes dans le monde, dont celles du Canada, doivent acheter leurs produits directement des manufacturiers. Pour permettre aux visiteurs qui quittent le pays de profiter de ce marché, ces produits sont absolument exempts de taxe, sauf au Canada. Au Canada, le gouvernement fédéral perçoit une taxe d'accise sur tous les produits du tabac destinés à l'exportation. Par exemple, un Américain qui vient au Canada et qui veut s'acheter une cartouche de cigarettes avant de retourner chez lui devra payer une taxe d'accise sur les cigarettes fabriquées au Canada.

Par ailleurs, les gouvernements provinciaux appliquent une majoration sur les alcools par l'entremise des différentes régies des alcools, comme la SAQ, au Québec, et la LCBO, en Ontario. Or, nous sommes dans l'obligation de nous procurer nos alcools auprès de ces monopoles, et ceux-ci, en tant que grossistes, appliquent des taux de majoration faramineux qui ne respectent pas l'esprit des lois sur le commerce.

Nous demandons donc une loi qui pourrait chapeauter les boutiques hors taxes canadiennes, surtout les boutiques frontalières. À tout le moins, nous demandons que certaines lois canadiennes ne s'appliquent pas à ces boutiques, afin que nous puissions concurrencer les boutiques hors taxes américaines situées à 200 mètres au sud de nous. Elles vendent aux gens qui entrent au Canada des produits qu'elles ont achetés directement du manufacturier sans payer de taxe, ce que nous ne pouvons pas faire au Canada. Pour ces raisons, nous demandons une désignation de secteur d'exportation.

Merci beaucoup.

**M. Gabriel Ste-Marie:** C'est moi qui vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie. Nous avons un peu dépassé le temps imparti.

Avant de passer à M. Julian, j'ai une question à poser à l'Association frontière hors taxes.

J'ai rencontré l'un de vos représentants l'autre jour. Je sais que votre situation actuelle est que la date de péremption de vos stocks est imminente. Je ne crois pas me tromper à ce sujet. On m'a informé que ce que vous pourriez donner maintenant — des chocolats ou autre chose — pourrait être marqué d'une date de péremption. Je sais que pour le bon Scotch, il n'y a pas de date de péremption puisqu'il s'améliore en vieillissant. Toutefois, si vous êtes contraints à donner ces produits, vous devez quand même payer les droits. Ai-je raison?

• (1710)

**Mme Tania Lee:** Étant donné que nous sommes un marché d'exportation, nous ne pouvons pas donner de produits ou de stocks. Nous ne pouvons pas non plus les écouler sur le marché intérieur canadien.

Je peux parler pour mon magasin. Nous avons donné tous nos stocks — littéralement gratuitement — à nos camionneurs essentiels qui traversent la frontière. Nous avons donné des centaines de milliers de dollars de confiseries. Je donne actuellement de l'eau, sur laquelle figure une date de péremption, car nos marchandises ne sont destinées qu'à l'exportation. Nous ne pouvons vendre qu'aux personnes qui traversent la frontière pour aller aux États-Unis, ce qui pose un problème. En raison de notre statut, nos marchandises sont destinées à l'exportation, et nous ne pouvons pas en faire don au marché intérieur.

**Le président:** Devez-vous toujours payer des droits de douane sur ces produits lorsque vous les donnez, ou non? Si vous les donnez localement, vous seriez obligés de le faire.

**Mme Tania Lee:** Nous ne pouvons pas les donner localement. Je n'ai pas à payer de droits de douane sur les marchandises que j'ai données, parce que je les donne « littéralement gratuitement » à un camionneur qui traverse aux États-Unis.

**Le président:** D'accord. Il faut que les produits cheminent dans cette direction.

[Français]

**M. Philippe Bachand:** Pour ma part, j'ai présenté une demande pour pouvoir donner mes chocolats. La frontière a été fermée en mars 2020. Comme notre saison commence au mois de mars, nos stocks étaient à leur maximum. J'ai donc demandé de pouvoir offrir mes chocolats aux travailleurs de la santé de l'hôpital près de chez moi. J'ai payé 25 % de droits de douane et taxes sur ces chocolats pour pouvoir les rapporter au Canada et les donner. Quand on n'a pas de revenus, cela devient très difficile.

[Traduction]

**Le président:** D'accord, je pensais que c'était le cas.

Nous allons passer à M. Julian, pour deux minutes et demie, suivi de Mme Wagantall.

[Français]

**M. Peter Julian:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma prochaine question s'adresse à MM. Poisson et Chartier.

En ce moment, nous observons une concurrence déloyale. Les chiffres que vous venez de nous fournir sont assez choquants. La moitié des titres ont été éliminés ces dernières années. Facebook, qui ne paie ni impôts ni taxes, peut éliminer l'ensemble des publications, hebdomadaires et autres, destinées à nos communautés.

Quel sera le point culminant? Est-ce que le gouvernement devrait agir, comme nous le croyons, dans les six prochains mois? Si nous ne faisons rien dans les prochaines années, quels seront les résultats au Québec et ailleurs au Canada?

**M. Benoit Chartier:** Les résultats seront les mêmes au Québec et ailleurs au Canada. L'enjeu est national, et non provincial.

Comme il a été mentionné un peu plus tôt, le gouvernement doit légiférer immédiatement. Il pourrait présenter un projet de loi mam-mouth qui engloberait le projet de loi C-10, le projet de loi contre la hargne sur Internet et le projet de loi pour contrer Facebook et Google afin d'aider les journaux canadiens. Quoi qu'il en soit, cela doit se faire le plus rapidement possible.

Dans le cas des médias, il faut appliquer au Canada l'équivalent de la loi australienne qui a été adoptée cet hiver. Je parle au nom de 100 journaux hebdomadaires du Québec, mais j'englobe aussi tous les journaux associés à Médias d'Info Canada, dont Hebdomas Québec fait partie. On y regroupe tous les hebdomadaires et les journaux communautaires de partout au Canada. On en retrouve dans chaque circonscription. Tous des députés ici présents, au Comité permanent des finances, ont un lien particulier avec les journaux de leur circonscription: ils connaissent les rédacteurs en chef et les journalistes, et ceux-ci connaissent les députés ainsi que leurs attachés de presse et leurs attachés politiques.

La situation actuelle des journaux est mise à rude épreuve dans l'ensemble du Canada, et la pandémie de COVID-19 n'aide en rien.

Nous ne pouvons attendre quelques années, ni même six mois. Un projet de loi doit être déposé d'ici la fin de la présente session parlementaire à Ottawa, avant l'ajournement estival, afin qu'il y ait un peu d'espoir pour l'été, et avant que des élections ne soient déclenchées. Si des élections sont déclenchées, le processus sera encore plus long, car il faudra attendre de savoir si le gouvernement sera majoritaire ou minoritaire, quels ministres formeront le nouveau Cabinet, et ainsi de suite. Je pense que le ministre du Patrimoine canadien doit accélérer le processus à la vitesse grand V et déposer un projet de loi le plus rapidement possible.

• (1715)

[Traduction]

**Le président:** D'accord. Merci à tous.

J'entends parler d'élections. Vous savez quand les élections vont avoir lieu? Elles auront lieu en octobre 2023. Qui veut des élections? Ce sont les médias. C'est tout ce que l'on entend. C'est mon point de vue.

Nous allons passer à Mme Wagantall, qui sera suivie de M. Fraskatos.

**M. Benoit Chartier:** Très bien. Nous l'écrivons demain dans notre journal.

**Le président:** C'est mon point de vue.

Madame Wagantall, je suis désolé. Vous avez cinq minutes.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci, monsieur le président. Chaque comité a sa propre impression. C'est très intéressant.

J'aimerais poser quelques questions à M. Reimer. J'ai pris quelques notes pendant que vous parliez, et je dois dire que vos propos reflètent absolument ce que je vois et entends dans ma propre circonscription ainsi qu'en Saskatchewan.

On ne peut pas vivre longtemps sous oxygène si cet oxygène n'est pas de haute qualité. Nous ne pouvons pas concurrencer les autres pays lorsqu'ils vont de l'avant et pas nous. Vous avez parlé de logement, de construction et de travaux routiers. Ce sont tous des domaines qui font des bénéficiaires. En revanche, le secteur du tourisme, de l'hébergement et des voyages s'est effondré. En tant que femme d'affaires, je ne peux m'empêcher de penser que nous avons vu dès le début que l'aide nécessaire pour ce secteur n'était tout simplement pas là.

Vous avez parlé de la perspective de fonctionner en toute sécurité comme de votre toute première option, comme de ce que vous voudriez voir se produire. J'ai du mal à comprendre où nous en sommes aujourd'hui sur le plan économique en tant que pays. Si vous vous retrouviez à payer 8 \$ pour un produit — un vaccin, par exemple — qu'un autre pays a payé 2 \$, il est clair que ce ne serait pas un bon marché.

Que faudrait-il, selon vous, pour être en mesure de fonctionner en toute sécurité? Nous entendons tout ce bruit dans nos médias d'information — on y parle sans arrêt de la COVID —, mais je n'entends pas les vraies choses que j'ai besoin d'entendre sur ce qui est vraiment nécessaire pour être en sécurité au Canada et être en mesure d'exploiter nos entreprises. Nous ne pouvons pas nous permettre un autre confinement; nous devons nous remettre en marche. Selon vous, quelles sont les choses les plus importantes que le gouvernement devrait faire pour vous permettre d'ouvrir vos portes et de reprendre le travail?

**M. Mike Reimer:** Je pense que la seule façon d'accélérer les choses est d'établir une sorte de système de dépistage rapide qui permettrait aux voyageurs d'entrer dans le pays en toute sécurité, de se rendre à leur destination en toute sécurité, de vivre ce qu'ils avaient l'intention de vivre et de retourner chez eux, aux États-Unis, en Europe — nous recevons beaucoup d'Européens — ou ailleurs, sans interagir ou avoir de contact avec les membres du grand public, qui sont évidemment encore très craintifs, et à juste titre, des effets de la COVID.

Je pense que c'est une option très viable.

**Mme Cathay Wagantall:** Oui, et le bon test rapide n'est toujours pas au rendez-vous. Les gens ont dû s'isoler pendant 14 jours, peut-être à cause du virus de la COVID, ce qui les a empêchés de travailler et a mis en péril l'ensemble des emplois de l'industrie à laquelle vous appartenez.

Monsieur Wood, j'ai manqué une grande partie de ce débat en raison de problèmes liés à Internet, mais je sais que les petites entreprises en ont beaucoup sur les épaules, non seulement parce que vous ne prenez de votre entreprise que ce dont vous avez besoin, mais aussi parce que vous employez des personnes qui dépendent de vous, et que la santé mentale est un énorme problème. Les membres du personnel de mon bureau, qui ont leur emploi, sont en larmes parce qu'ils doivent faire face à des gens qui sont conscients d'être en train de perdre l'entreprise pour laquelle ils ont travaillé si fort ou qui ne sont plus en mesure de garder leur personnel. Comment les choses se sont-elles passées pour vous?

**M. Michael Wood:** L'expérience a été difficile. Ce que j'ai fini par faire à Ottawa, c'est de tenir une séance d'information avec les ministres provinciaux Prabmeet Sarkaria et Michael Tibollo, ainsi qu'avec des responsables de l'Hôpital Royal Ottawa et de Santé publique Ottawa. Nous avons organisé une séance d'information à l'intention des propriétaires d'entreprises sur la façon d'accéder aux ressources en santé mentale, car pour les propriétaires de petites entreprises, l'accès à ces ressources n'est pas nécessairement évident. Tant de gens se débattent en ce moment à cause du risque de tout perdre que j'ai senti, en tant que membre de ma communauté, que je n'avais pas d'autre choix que d'organiser cette séance d'information pour venir en aide aux acteurs du milieu. Il y a beaucoup de gens qui se débattent, non seulement à Ottawa et en Ontario, mais partout dans notre grand pays.

• (1720)

**Mme Cathay Wagantall:** Absolument. Merci beaucoup.

Monsieur Fast, aviez-vous une question à poser? Je serais on ne peut plus heureuse de partager mon temps de parole avec vous.

**L'hon. Ed Fast:** Merci, madame Wagantall.

Monsieur Reimer, j'ai compris que ce que vous demandez en premier lieu, ce n'est pas de l'argent ni du soutien. Ce que vous demandez, c'est que l'économie soit rouverte en toute sécurité afin que votre entreprise puisse retourner faire ce qu'elle fait de mieux, c'est-à-dire créer des emplois et servir le public.

Dans le cadre de son budget, le gouvernement a présenté un fonds à vocation touristique de 500 millions de dollars. Une fois ce montant réparti à travers le pays, entre les différents organismes de développement régional, il n'en reste certainement pas beaucoup pour le Manitoba. Ensuite, lorsque nous examinons certaines des conditions qui ont été attachées à la façon dont cet argent pourrait être utilisé, encore une fois, je ne suis pas certain que ce fonds sera en mesure de répondre à vos besoins.

Vous avez laissé entendre que le gouvernement n'a pas fourni de soutien particulier et ciblé à votre industrie. Pouvez-vous nous dire si ce fonds va réellement atteindre son objectif, c'est-à-dire de soutenir des entreprises comme la vôtre, qui ont été les premières à fermer et qui seront les dernières à rouvrir?

**M. Mike Reimer:** Merci de votre question, monsieur Fast.

Je ne considère pas que ce soit vraiment une solution. J'insiste toujours sur le fait que la seule solution qui nous tirera d'affaire est de nous laisser retourner au travail — de nous permettre de réembaucher des gens et de remettre notre monde au travail — et de renouer avec, comme vous l'avez dit, ce que nous faisons le mieux. Nous aimerions une aide supplémentaire, de l'argent supplémentaire et des programmes supplémentaires, mais à long terme, cela ne nous sera pas secourable. Nous avons besoin de rouvrir nos portes et de nous remettre au travail.

**Le président:** Je vous remercie tous.

Avant de passer à M. Fragiskatos, nous avons le temps pour les questions d'un autre conservateur et d'un autre libéral. Si quelqu'un a des intentions à cet égard, il peut me faire signe.

Monsieur Fragiskatos, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. J'aimerais poser des questions à M. Cameron et à M. Reimer, mais tout d'abord, je dirai que la question

des tests rapides a été évoquée au cours de la réunion et que je pense que c'est une bonne chose. Les tests rapides sont l'un de nos outils importants et, dans une certaine mesure, ils sont reconnus comme un pas dans la bonne direction. Ils ne sont pas aussi précis que les tests PCR, certes, mais ils méritent qu'on s'y intéresse davantage.

Sur son site Web, le gouvernement fédéral indique clairement qu'il a envoyé 41,8 millions de tests rapides aux différentes provinces. Malheureusement, seulement 1,7 million de tests ont été utilisés. Il y a un problème de distribution. Je ne sais pas vraiment où le bât blesse. Le gouvernement fédéral a respecté son engagement de soutenir les provinces de cette manière, encore une fois avec près de 42 millions de tests rapides envoyés aux différentes provinces, mais pas même 2 millions ont été utilisés. Je pense que cela suscite de vraies interrogations.

Je l'ai déjà dit à ce comité, monsieur le président. Les provinces ont une responsabilité difficile à l'heure actuelle. Elles sont absolument responsables des soins de santé, et la situation n'est certes pas facile. Sauf qu'il y a quelque chose qui cloche avec la distribution, et je pense que cela doit être porté au compte rendu.

Monsieur Reimer, votre témoignage est certainement émouvant. Vous avez développé votre entreprise. Je respecte cela. Je suis le fils du propriétaire d'une petite entreprise, mais pas dans le secteur du tourisme. Mon père a travaillé dans la restauration pendant des décennies. J'ai vu à quel point il travaillait fort et je respecte le fait qu'il ait été un entrepreneur.

J'aimerais vous poser quelques questions. Je suis certain que vous avez des clients qui viennent des États-Unis et d'autres pays, mais quel est le pourcentage de vos clients qui viennent du Canada, et parmi ceux-là, combien arrivent chez vous par avion depuis différentes régions du pays?

• (1725)

**M. Mike Reimer:** Environ 10 % de notre clientèle vient du Canada, 20 à 30 % des États-Unis et le reste, de l'Europe et de l'Asie. L'Australie occupe aussi une place importante dans nos chiffres. Bien entendu, nous ne sommes accessibles que par avion. C'est l'un des problèmes que nous avons eus.

En fait, cette année, nous avons tenté de faire une tournée nationale en mars pour l'une de nos aventures hivernales, et nous avons finalement trouvé une clientèle canadienne qui correspondait à nos critères démographiques — c'est-à-dire qui avait les moyens de se payer un voyage comme celui que nous proposons — seulement trois semaines avant la fermeture des frontières, et cela...

**M. Peter Fragiskatos:** Merci beaucoup. Je ne voudrais pas vous interrompre. Mais mon temps est limité.

La raison de ma question est que, dans un pays comme l'Australie, je constate que, pour diverses raisons, les Australiens ont réussi à maintenir des taux d'infection très bas et que, par conséquent, leur économie est plus ouverte.

Cela dit, au Canada, la vaccination progresse à un rythme impressionnant. Nous sommes régulièrement au deuxième rang du G20, ou peut-être au troisième aujourd'hui. Cela varie entre le deuxième et le troisième rang du G7 d'un jour à l'autre, et, d'ici la fin de juin, il est fort probable que la grande majorité des Canadiens, tous ceux qui veulent être vaccinés, auront reçu au moins une dose, ce qui garantira une grande protection.

Bien entendu, d'ici la fin de l'été, tous les Canadiens qui veulent être entièrement vaccinés le seront. Les livraisons se poursuivent. Deux millions de doses arrivent cette semaine.

Cela étant, quand on examine ce que font les Australiens pour stimuler leur secteur touristique, on constate que le gouvernement a récemment fourni 800 000 billets d'avion à moitié prix, et le résultat est que des citoyens australiens en profitent déjà et essayent d'acheter des billets pour se rendre à diverses destinations. Vous dites que 10 % de votre clientèle est canadienne, mais est-ce qu'on pourrait envisager des moyens novateurs comme celui-là pour aider les entreprises touristiques comme la vôtre?

**M. Mike Reimer:** Oui, certainement, ce serait un allègement ou une aide en deux volets, non seulement pour nous, mais aussi pour nos compagnies aériennes, les compagnies aériennes locales qui sont au service de nos entreprises et amènent cette clientèle au nord — dans notre cas, au nord de Winnipeg — dans les collectivités éloignées.

Elles aussi ont un budget très serré et, bien sûr, leurs dépenses sont terriblement élevées par rapport aux trajets est-ouest. Elles seraient en mesure de transporter plus de gens par avion à tarif réduit, et cela nous permettrait certainement d'élargir notre horizon.

**M. Peter Fragiskatos:** Je pense ici au long terme, et c'est utile.

Je devrai revenir à M. Cameron à un autre moment.

**Le président:** Nous n'avons plus de temps. Je ne suis pas certain que nous puissions revenir au premier tour de table.

Monsieur Falk, avez-vous des questions à poser, ou peut-être monsieur Pat Kelly?

**M. Ted Falk:** Oui. Merci encore, monsieur le président.

Monsieur Reimer, mon bureau a récemment communiqué avec celui de la sénatrice Tina Smith. Nous avons un problème avec l'Angle nord-ouest.

On nous a informés que le Canada figure sur une liste de pays où il est déconseillé de voyager. Nous nous trouvons en compagnie de pays comme l'Irak, l'Irak et l'Afghanistan. Alors que des pays comme la Chine sont au niveau 3, nous sommes au niveau 4. Cela doit avoir un impact sur votre entreprise. D'autres pays du monde considèrent que nous ne sommes pas une destination sûre.

Nous entendons le contraire dans les médias. On nous parle de la situation affreuse au sud de la frontière, mais, en réalité, de l'autre côté, on estime que notre situation est peu enviable du point de vue de la gestion de la pandémie. Il n'y a pas de fermetures ni de restrictions à prévoir là-bas.

Récemment, la Chambre a débattu d'une motion demandant au gouvernement de produire un plan fondé sur des données factuelles pour relancer l'économie. Dans le dernier budget, les libéraux disent avoir un plan pour la réouverture sécuritaire de nos frontières, mais ils ne donnent pas de détails. Il n'y a pas d'annexes, de points de repère ou de balises, ou, comme notre président aime à le dire, il n'y a pas de « date butoir » fixant le moment et les conditions de la réouverture des entreprises.

Dans quelle mesure est-il important pour vous de savoir clairement quand vous pourrez redémarrer votre entreprise?

• (1730)

**M. Mike Reimer:** C'est absolument essentiel. Comme je l'ai déjà dit, nous avons essayé de faire quelque chose en mars. Juste avant

notre ouverture, on nous a dit que la frontière du Manitoba était fermée. Nous ne pouvons rien promettre à notre personnel. Un jour, c'est ceci, le lendemain, c'est cela. On nous dit « oui », « peut-être », « non », « en partie », « presque ». Nous n'avons rien sur quoi nous appuyer, rien de solide qui nous permette de planifier la reprise de nos activités et d'offrir aide et stabilité à notre personnel.

**M. Ted Falk:** Je crois aussi que le gouvernement devrait absolument fixer des points de repère très importants, comme la vaccination, le degré de pénétration, les taux d'infection, les taux d'hospitalisation et les taux d'occupation des unités de soins intensifs. De quels facteurs dépendra la réouverture de l'économie?

Je le demande à mes homologues provinciaux, mais je le demande aussi au gouvernement fédéral. Donnez-nous un plan. Donnez-nous des dates butoirs, de véritables points de repère qui puissent servir à planifier nos activités et à relancer l'économie, surtout pour des entreprises comme la vôtre qui doivent planifier longtemps à l'avance et garder leurs employés.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Continuons. Les dernières questions seront posées par Mme Dzerowicz, puis nous devons conclure.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Combien de minutes me reste-t-il?

**Le président:** Cinq minutes.

**Mme Julie Dzerowicz:** Parfait.

Je vous remercie, et je remercie tout le monde de cette excellente conversation sur une multitude de questions.

Je vais commencer par le représentant d'ACORN Canada.

Dans ma magnifique circonscription de Davenport, située au centre-ouest de Toronto et composée d'une population majoritairement ouvrière, on voit de petits écriteaux sur les pelouses, et on me demande depuis des années: « Julie, quand est-ce que le gouvernement fédéral va augmenter le salaire minimum à 15 \$? » Il y a beaucoup de pressions en ce sens. Les gens sont ravis de voir que c'est proposé dans le budget de 2021. Pourriez-vous nous dire en quoi le salaire minimum fédéral de 15 \$ annoncé pourrait aider les Canadiens à faible revenu?

**M. Blaine Cameron:** Cela leur sera très utile. Ils pourront mieux se nourrir, mieux vivre et subvenir aux besoins de leur famille. Le son a été coupé, et je n'ai pas compris ce dont vous parliez au sujet d'une mesure fédérale.

**Mme Julie Dzerowicz:** Je parlais du salaire minimum de 15 \$, que nous venons de proposer dans notre budget fédéral, et je voulais savoir en quoi, selon vous, cela va aider les Canadiens à faible revenu.

**M. Blaine Cameron:** Je ne sais pas exactement qui en bénéficiera, puisqu'il s'agit d'une loi fédérale et non provinciale. Il faudrait adresser la question à notre administration centrale. Excusez-moi.

**Mme Julie Dzerowicz:** Pas de problème, monsieur Cameron.

**M. Blaine Cameron:** À mon avis, si cela devient une norme fédérale, cela incitera certainement les gouvernements provinciaux à emboîter le pas.

**Mme Julie Dzerowicz:** Excellent.

Monsieur Cameron, c'est intéressant, j'allais dire exactement la même chose. Cela va en effet au-delà de la satisfaction des gens, et il y a aussi l'exemple que cela donnera aux provinces. Je crois que c'était tout aussi important pour les gens de ma circonscription.

Il y a beaucoup de mouvements dans ma circonscription, où 43 % des gens sont nés dans un autre pays. En vieillissant, ils ont tendance à déménager et à retourner dans leur famille. Beaucoup de jeunes familles ont emménagé. Notre budget prévoit la mise en place d'un programme national de garderies. Nous l'appelons le Plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Pourriez-vous nous dire en quoi ce genre de programme peut aider les Canadiens à faible revenu, comme les mères monoparentales, les néo-Canadiens et les jeunes familles?

• (1735)

**M. Blaine Cameron:** Une famille a du mal à subvenir à ses besoins avec un seul revenu, surtout parmi les travailleurs à faible revenu, et le fait d'avoir des services de garde abordables et régulièrement disponibles va aider les gens à avoir un emploi sans avoir à payer des sommes exorbitantes pour faire garder leurs enfants. Il leur sera moins nécessaire de faire appel à leur famille et à leurs voisins. Cela va vraiment les aider.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci beaucoup.

Mon autre question s'adresse peut-être à M. Wood ou à M. Reimer, ou à quiconque veut y répondre.

Depuis quelques mois, dans le cadre de notre étude sur la COVID, on entend dire qu'il y a eu beaucoup de pressions pour que le gouvernement fédéral investisse dans un programme du type Destination Canada, et nous avons investi 100 millions de dollars dans notre budget pour que les Canadiens puissent voyager d'un bout à l'autre du pays pour assister à des événements et faire des voyages organisés comme ceux que vous offrez, monsieur Reimer. Pourriez-vous nous parler des avantages de ce programme? Est-ce que cela vous aidera à relancer les entreprises de votre secteur ou vos secteurs d'activité? Qui voudrait répondre?

**Le président:** Allez-y, monsieur Reimer.

**M. Mike Reimer:** Oui, rapidement.

Ce serait certainement un énorme avantage. Destination Canada a toujours été un ardent défenseur de notre produit et de nos entreprises touristiques. Nous aimerions que ce genre de mesure soit élargie, nous sommes très reconnaissants de ce que Destination Canada peut nous apporter, et il est certain que le regain d'intérêt des Canadiens pour nous a beaucoup d'importance pour nous.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci.

**Le président:** Très bien. Nous allons devoir nous arrêter ici.

J'ai une question et je dirais qu'elle s'adresse à M. Reimer. Il y a des mesures à prendre, mais, avant tout, comment surmonter la

peur instaurée par les gouvernements de tous les paliers et même par les responsables politiques que nous sommes du point de vue des prises de position qui finissent par être d'ordre politique?

Je vais vous donner un exemple. Je coprésidé le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis. Un membre du Congrès de New York et moi-même partageons la présidence. Du côté des États-Unis, il y a environ un mois et demi, nous avons chacun présenté une demande et exercé un peu de pression sur nos gouvernements pour qu'ils dressent un plan de réouverture de la frontière américaine. Nous disons simplement qu'il faut fixer des critères. Ils pourraient évoluer avec le temps et compte tenu des circonstances, mais il faudrait fixer les conditions de réouverture de la frontière.

J'ai averti les membres de mon personnel: il fallait s'attendre à des appels téléphoniques dès le lendemain matin, et j'allais me faire envoyer au diable. Eh bien, c'est ce qui est arrivé. Les téléphones ont sonné. Certaines personnes m'ont appelé pour dire que, en effet, c'était ce qu'il fallait faire, mais, en fait, le tout m'a vraiment convaincu que la peur allait empêcher les décideurs politiques d'ouvrir l'économie comme il faut le faire.

Avez-vous des suggestions sur les moyens de commencer à atténuer ce facteur? Nous avons dû inciter les gens à rester à la maison, mais nous devons maintenant tempérer le sentiment de peur pour pouvoir ouvrir la frontière avec les États-Unis et d'autres frontières. Avez-vous des idées?

À vous de décider, monsieur Reimer, mais je peux vous dire que mon téléphone a sonné.

**M. Mike Reimer:** En fait, je crois qu'il y a une solution très rapide, monsieur Easter, et elle consiste essentiellement à forcer les gens à retourner au travail. Fermez le robinet d'Ottawa. Arrêtez le déluge, le tsunami d'argent qui coule dans les poches des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Comme le dit un de mes amis, l'homme est d'abord et avant tout un être économique. Si on cesse d'alimenter son compte bancaire, il va brusquement se réveiller et décider qu'il est temps de retourner au travail.

Il est temps d'ouvrir les frontières et de revenir à ce que notre pays a la réputation de faire, au lieu de se contenter d'imprimer de l'argent et de donner aux gens la possibilité de rester la tête dans le sable. Je pense que c'est ce qu'il faut faire d'abord et avant tout. Cela changerait vraiment la donne. Fermez le robinet.

• (1740)

**Le président:** Très bien. Les points de vue sont très différents, c'est certain. Le groupe d'aujourd'hui était décidément très diversifié.

Au nom du Comité, je remercie tous les témoins de leurs exposés et d'avoir répondu à nos questions. Nous souhaitons bonne chance à tout le monde et espérons que la situation s'améliorera de façon sécuritaire et bénéfique.

Sur ce, encore merci.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>